

PASSEPORT FORMATION

Canyon





Détenteur DU PASSEPORT FORMATION

MON IDENTITÉ

Nom :

Prénom :

CLUB

CAF :

MES COORDONNÉES

Adresse :

.....

Code postal :

Ville :

ME CONTACTER

Téléphone :

Mobile :

E-mail :

PERSONNE À PRÉVENIR en cas de nécessité ou d'accident

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Mobile :



CHAPITRES



1 HISTORIQUE

Cette première partie retrace brièvement l'historique de la FFCAM, celui de la Commission Fédérale Canyon ainsi que celui du Passeport Formation.

Détail page 4

2 ORGANISATION DE L'ACTIVITÉ

Ce chapitre permet de prendre connaissance de l'organisation de l'activité canyon proposée par la FFCAM, du fonctionnement de la Commission Fédérale Canyon et des formations.

Détail page 7

3 FORMATION DES PRATIQUANTS

Ce chapitre permet de prendre connaissance de tous les éléments utiles pour se former, se préparer à devenir cadre et se perfectionner.

Détail page 19

4 FORMATION DES CADRES

Ce chapitre permet de prendre connaissance de tous les éléments utiles pour devenir cadre bénévole en canyon.

Détail page 43

5 DOCUMENTS UTILES

Cette dernière partie contient un certain nombre d'informations utiles pour la pratique de la descente de canyon.

Détail page 59



Historique DE LA FFCAM

Créé en 1874, le Club alpin français (CAF) est l'une des plus anciennes associations consacrées à la pratique et à la connaissance de la montagne sous tous ses aspects. En 1996, le Club alpin devient fédération sportive. Elle prend le nom de Fédération française des clubs alpins et de montagne (FFCAM) en 2004. Fédération multi-sports, elle propose des activités variées à pratiquer en montagne : alpinisme, randonnée, escalade, ski de montagne, raquettes, sports aériens, vélo de montagne, descente de canyon, spéléologie, etc.

La FFCAM se donne pour mission de rendre accessible au plus grand nombre une pratique autonome et responsable de la montagne. Dans cet esprit, elle contribue à la formation et à la sécurité des usagers de la montagne, à l'aménagement du territoire et à la protection du milieu naturel, à l'élaboration et à la transmission d'une culture montagnarde.

Fidèle à l'esprit du Club alpin et consciente des devoirs attachés à la situation particulière qu'elle occupe dans le monde de la montagne, la FFCAM vise à rassembler les pratiquants des activités de montagne et leurs associations et à assurer leur représentation dans les instances nationales et internationales. Elle s'engage pour que la montagne demeure un espace de liberté et d'avenir.

Aujourd'hui, la FFCAM c'est :

- 95 000 licenciés ;
- 385 clubs ;
- 52 comités territoriaux répartis dans la France entière (et même au Maroc !) ;
- 7 500 bénévoles efficaces qui font vivre les clubs et aident par leurs actions à développer la pratique de l'ensemble des activités de nature liées à la montagne, la gestion, l'entretien et la rénovation de 123 refuges et chalets de montagne, la préservation et la valorisation du patrimoine naturel exceptionnel qu'est le milieu montagnard, l'exploration des dimensions culturelle et scientifique de la montagne.





Historique DE LA CFC

Créé en 1997, la Commission Nationale de Descente de Canyon, devenue Commission Fédérale Canyon en 2017, est experte de l'activité auprès du comité directeur national et chargée de mettre en œuvre la politique d'orientation fédérale et le développement de l'activité dans les clubs. Elle est constituée d'acteurs élus des régions (DTR), de personnes chargées de missions et de nombreux cadres brevetés volontaires pour prendre en charge les dossiers de travail et les actions de terrain. Les missions et groupes de travail de la CFC sont synthétisés dans une lettre de mission fédérale. Chaque année, lors des journées d'automne, un programme de formations et de rassemblements est construit sur la base des demandes recueillies, émanant des clubs ou des adhérents de la fédération, en s'appuyant sur les cadres brevetés disponibles et investis sur le terrain.

2017 : déjà 20 ans d'expérience. Grâce à l'engagement de ses cadres bénévoles, la CFC a construit sa propre école de formation qui compte un nombre important de cadres dont une quinzaine d'instructeurs. Reconnue, la CFC siège à part entière, au sein de la Commission Canyon Interfédérale au côté de la FFME et de la FFS. Les cadres bénévoles de la CFC organisent l'ensemble des formations ainsi que l'intégralité de l'encadrement de l'activité canyon dans les clubs de la FFCAM au quotidien. Et parce que la vocation de l'instructeur est de former des cadres et de délivrer des brevets au plus près des besoins de nos clubs et de notre fédération dont il en est l'essence, notre cursus fédéral est désormais abouti et nos cadres bénévoles dans l'attente d'être officiellement reconnus au même titre et avec les mêmes compétences que leurs homologues des autres fédérations.

En 2017, la CFC c'est :

9147 pratiquants, répartis dans 107 clubs.
165 cadres brevetés dont 16 instructeurs.
13 délégués techniques régionaux





Historique du Passeport FORMATION

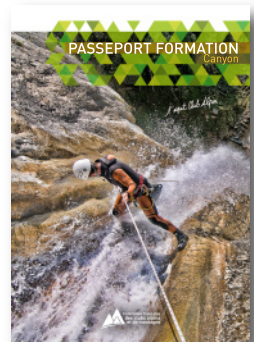
Le Passeport Formation canyon a été créé en 1998 par la Commission Nationale de Descente de Canyon de la Fédération Française des Clubs Alpins et de Montagne. Il était le premier document de suivi individuel des formations produit par une fédération d'activités de montagne. Réalisé par Olivier GOLA, instructeur de la CNC il avait été imprimé à 1500 exemplaires.



Le Passeport Formation avait pour objectif de détailler les connaissances et le savoir-faire nécessaires pour participer et/ou encadrer des sorties en canyon au sein des clubs de la fédération. Il apportait à chaque adhérent qui le souhaitait les moyens de s'orienter et de s'engager, à son rythme, vers un objectif de formation ambitieux. Durant cet apprentissage et tout au long de sa progression dans cette activité, le Passeport Formation était le témoin de l'expérience acquise et des étapes franchies. Ce document novateur pour l'époque avait la particularité d'être assemblé par des vis en laiton qui lui permettait d'être modulable et évolutif.

2017, la Commission Nationale de Descente de Canyon évolue et devient la Commission Fédérale Canyon. Après vingt ans d'expérience elle entreprend également de réformer son organisation afin d'améliorer la formation des pratiquants et par voie de conséquence le niveau des compétences de ses cadres. Désormais, la formation des pratiquants occupe une place à part entière aux côtés de celle des cadres car ces formations sont complémentaires. Le cursus de formation des pratiquants se concentre sur les apports techniques et les connaissances générales ; alors que les stages brevetants permettent essentiellement de renforcer ses aptitudes à l'encadrement des groupes. Mieux former les pratiquants c'est contribuer à accroître la sécurité de cette activité de loisirs dans nos clubs ; c'est donner aux pratiquants les moyens de mieux se préparer en vue de devenir cadre et au final encourager les vocations. Mieux former les pratiquants jusqu'au plus haut niveau, c'est aussi permettre à nos cadres de continuer à se perfectionner.

En 2017, le Passeport Formation est devenu le document d'information de la CFC qui permet de prendre connaissance de l'organisation de l'activité et des formations canyon à la FFCAM. Il offre une aide précieuse pour les pratiquants et futur pratiquants de l'activité canyon qui souhaitent s'orienter, choisir leurs parcours et leurs rythmes de formation. Il sert également de récapitulatif et de justificatif individuel des étapes franchies. Le Passeport Formation est accompagné de douze Livrets Canyon contenant les référentiels détaillés de chaque unité de formations des pratiquants et des cadres.





2

Deuxième partie ORGANISATION DE L'ACTIVITÉ

- Organisation de l'activité canyon de la FFCAM 8
- Synoptique des formations canyon de la FFCAM 9
- Liste des formations 10
- Pourquoi se former 11
- Comment se former 12
- Les formations communes 13
- Les supports de formations 14
- La bibliothèque de la CFC 15
- Les journées d'automne de la CFC 16
- la fonction de cadre Délégué Technique Régional 17
- Les outils de communication 18





Organisation de l'activité CANYON DE LA FFCAM

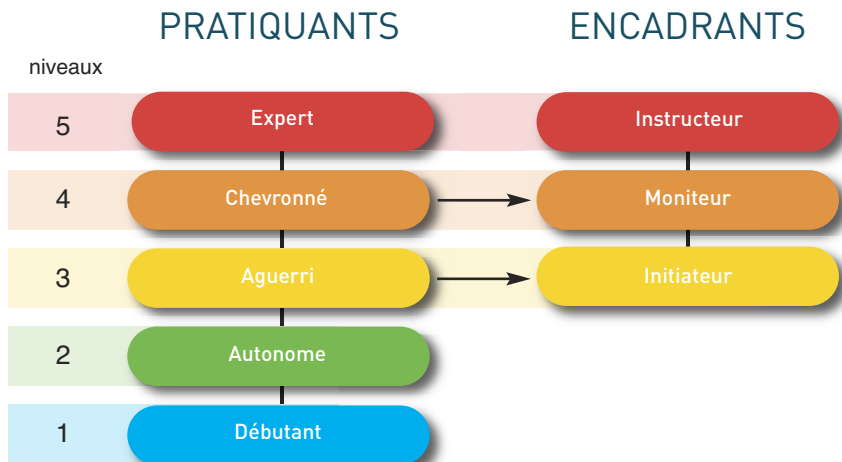


La descente de canyon est une activité de pleine nature nécessitant une préparation sérieuse comme toutes les disciplines de montagne. Elle se pratique

sur un terrain d'aventure instable, souvent engagé, nécessitant des compétences techniques spécifiques et beaucoup de prudence. L'utilisation de cordes en milieu vertical aquatique et confiné cumule les difficultés et les risques. Elle se pratique également dans un milieu sauvage exceptionnel mais fragile qu'il convient de protéger.

Un apprentissage sur corde et en eau vive, ainsi qu'une bonne connaissance du biotope sont donc indispensables pour pouvoir pratiquer la descente de canyon en toute sécurité, tout en respectant le milieu naturel.

La FFCAM propose à chaque adhérent de bénéficier d'une organisation intégrant des notions d'apprentissage et d'évolution progressive dans l'acquisition des connaissances et ce jusqu'au plus haut niveau que l'on se destine à devenir cadre ou pas. Cette organisation s'articule autour de cinq niveaux de compétences pour les pratiquants et trois niveaux de compétences pour les cadres diplômés.





PASSEPORT FORMATION

Organisation de l'activité

Synoptique des formations CANYON DE LA FFCAM

PRATIQUANTS

ENCADRANTS

5

Expert

UFCH
conditions hivernales

UFEQ
équipement des sites

stage instructeur
+ mémoire
+ encadrement moniteur

Instructeur

Encadrement club 2 saisons mini
organisateur stage initiateur

4

Chevronné

UFS
secours en canyon

UFEV2
eau vive en canyon aquatique

UFTA
terrain d'aventure

UFCM
connaissance du milieu

stage moniteur
5 jours

Moniteur

Encadrement club 1 saison mini

- initiateur FFCAM escalade
- initiateur FFCAM alpinisme
- initiateur FFS spéléologie
- initiateur FFME/FFS canyon

3

Aguerri

UFGV
grandes verticales

UFTV
techniques verticales

UFEV1
eau vive en bassin artificiel

UVTT
tests techniques

UFCA
formation commune aux activités

stage initiateur
6 jours

Initiateur

2

Autonome

UVPA
progression autonome

1

Débutant

découverte de l'activité
en club ou en stage



Liste DES FORMATIONS

PRATIQUANTS

(formations communes attestées)

Niveau 5 Expert

UFCH : formation à la pratique en conditions hivernales.

UFEQ : formation à l'équipement permanent des sites.

Niveau 4 chevronné

UFES : formation au secours en canyon (prévention, intervention, alerte).

UFEV2 : formation aux techniques de progression en canyon aquatique.

UFTA : formation à l'équipement et à la progression en terrain d'aventure.

UFCM : formation sur la connaissance du milieu des canyons (biocénose et biotope).

Niveau 3 aguerri

UFGV : formation aux techniques de progression en grandes verticales.

UFTV : formation aux techniques de progression verticales.

UFEV1 : formation aux techniques de l'eau vive en bassin artificiel.

Niveau 2 autonome

UVPA : formation à l'autonomie en progression.

Niveau 1 débutant

découverte de l'activité.

ENCADRANTS

(formations spécifiques brevetantes)

Niveau 5 instructeur

INSTRUCTEUR : stage de formation et de réflexion sur l'enseignement et la construction de l'école de la CFC.

Niveau 4 Moniteur

MONITEUR : examen d'aptitude aux fonctions de moniteur canyon de la FFCAM.

Niveau 3 initiateur

INITIATEUR : examen d'aptitude aux fonctions d'initiateur canyon de la FFCAM.

UVTT : tests techniques d'entrée au stage initiateur.

UFCA : unité de formation commune aux activités.





La formation s'impose naturellement car la descente de canyon est une discipline qui nécessite un minimum de maîtrise technique pour pouvoir se pratiquer sereinement et profiter au mieux de l'activité dans son club.

Le niveau **autonome en progression** pour commencer, permet d'élargir le champ de sa pratique aux canyons plus engagés. On peut donc prendre part à davantage de sorties mais également devenir un équipier actif en participant aux prises de décisions et aux manoeuvres de cordes pour aider efficacement le responsable de la sortie.

Par la suite, en se perfectionnant, on devient un équipier **aguerrri** susceptible de participer à tous types de courses, capable d'organiser des sorties en canyons et de seconder efficacement l'encadrant lors des sorties collectives organisées dans le cadre du club. C'est le niveau d'entrée à minima pour se présenter au stage initiateur.

Plusieurs unités de formations complémentaires permettent ensuite aux pratiquants de poursuivre leurs formations afin de se perfectionner, se forger une solide expérience et, au fil du temps, devenir des pratiquants **chevronnés**, voire même de véritables **experts** de l'activité pour les plus motivés.

Pourquoi SE FORMER

Devenir **cadre bénévole** au sein de son club constitue également une étape essentielle pour tous les pratiquants à partir du niveau **aguerrri**, car elle permet d'être reconnu au sein de son club comme une personne référente et de pouvoir contribuer à la formation des pratiquants.

L'**initiateur** peut organiser des sorties collectives en club dans des canyons de cotations 3.3.II (voir page 50) avec des débutants ou dans tous types de canyons avec des participants autonomes.

Le **moniteur** quant à lui, plus expérimenté est apte à encadrer tous types d'activités, manifestations, formations. Les Moniteurs et Initiateurs sont les piliers du club.

Et enfin, pour ceux qui souhaitent s'investir dans le fonctionnement de la Commission Fédérale Canyon et se consacrer à son école, la vocation d'**instructeur** constitue l'ultime étape.





Comment SE FORMER

La formation en canyon peut se réaliser de plusieurs façons complémentaires. En premier lieu, elle se fait au quotidien et de façon naturelle, lors de la pratique de l'activité en club, au cours des sorties collectives ou individuelles et au contact des cadres bénévoles qui ont à cœur de partager leurs connaissances.

La formation peut également se faire lors de séances spécifiques d'entraînement en gymnase ou en falaise-école encadrées également par les cadres bénévoles de la CFC. Dans les deux cas, il est possible de se former de manière progressive et à son rythme grâce aux Livrets Canyon qui permettent d'assurer le suivi individuel des formations et de prendre connaissance du chemin à parcourir en fonction des objectifs de chacun. La formation des pratiquants et des cadres s'articule autour de dix unités de formations étagées en fonction des différents niveaux de pratique. Ces unités de formation communes constituent la colonne vertébrale du cursus canyon de la FFCAM. Chaque unité de formation dispose d'un Livret Canyon spécifique permettant d'assurer le suivi des acquis individuels.

Se former c'est améliorer son niveau de pratique pour davantage d'autonomie. C'est également acquérir de nouvelles compétences qu'il sera gratifiant de transmettre ou de mettre au service des autres. On en sort grandi et c'est en soit une source de plaisir et de satisfaction.

La formation peut aussi se faire en stage en participant aux unités de formations proposées par la CFC. Cette formule permet de se former plus rapidement et elle est mieux adaptée notamment pour les pratiquants qui sont issus de clubs faiblement pourvus en cadres ou qui sont très éloignés des zones de pratique ainsi que pour les formations spécifiques qui nécessitent des formateurs spécialisés. À noter que certaines formations validantes et brevetantes ne sont proposées qu'en stage comme l'UVTT, les stages initiateur, moniteur et Instructeur. La liste prévisionnelle des stages de formation est visible sur le site de la CFC. Pour se former, la CFC met également à disposition des pratiquants et les cadres une bibliothèque sur son site ou il est possible de télécharger les mementos de formation réalisés par la CFC ainsi qu'une multitude d'autres ouvrages de référence.





Si l'envie de transmettre naît de la connaissance, la rendre accessible à tous demeure le meilleur moyen de susciter les vocations de cadres.

Pour dynamiser ses formations et encourager la vocation des cadres bénévoles, la CFC a opté en 2017 pour un mode d'organisation novateur qui place les formations comme objectif prioritaire pour tous.

Ainsi à l'instar des schémas habituels qui imposent un parcours de formation rectiligne avec passage obligé par la formation de cadre, la CFC a rendu accessible l'ensemble de ses formations de tous niveaux à tous les pratiquants et cadres qui souhaitent se perfectionner ou obtenir un brevet. Pour y parvenir, la CFC propose un ensemble de 10 unités de formations communes accompagnées chacune d'un **Livret Canyon thématique** pour chaque unité de formation qui jalonne progressivement l'ascension dans l'activité depuis le niveau 1 (débutant) jusqu'au niveau 5 (pratiquant "Expert" ou cadre Instructeur).

Ce mode d'organisation offre une grande souplesse car si les UF sont classées par niveaux, une fois le stade "Autonome en progression" validé c'est, dans l'absolu, l'ensemble des unités de formations qui sont accessibles à tous dans l'ordre de leurs choix.

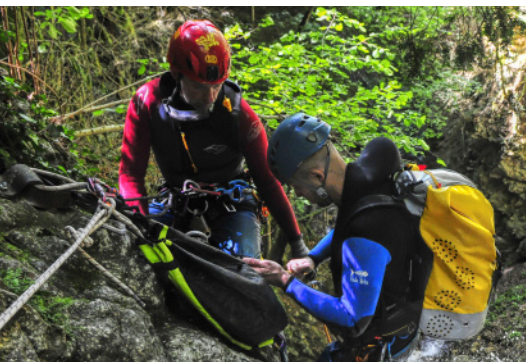
Les formations COMMUNES

Cela permet à chacun de se former selon son niveau, ses attentes, les opportunités du moment et surtout, à son rythme car ces unités de formations peuvent se faire soit, progressivement et par étapes, en club au contact des cadres, soit en stage.

Cette organisation permet :

- ✓ de rendre les formations communes accessibles à tous ; que l'on se destine à devenir cadre ou pas ; parce c'est la connaissance qui donne l'envie de transmettre et de devenir cadre ;
- ✓ de pouvoir se former "à la carte" et à son rythme grâce aux Livret Canyon qui permettent un suivi individuel ;
- ✓ de pouvoir se former et se préparer au mieux en vue de passer un brevet de cadre ;
- ✓ de garantir un niveau de formation attesté avant l'accès aux stages brevetants ;
- ✓ de permettre aux cadres de se perfectionner ou de poursuivre leurs formations en vue d'obtenir un brevet supérieur.

Parallèlement aux formations communes, le **Livret Canyon de formation des cadres** regroupe l'ensemble des informations utiles pour devenir cadre bénévole ainsi que les référentiels de formation des stages : tests techniques, stages initiateur, moniteur et instructeur.



Les Supports DE FORMATIONS

formations communes aux pratiquants et aux cadres

formations spécifiques aux cadres



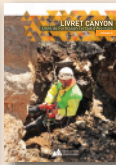
UFEQ



UFCH



UFCM



UFTA



UFEV2



UFES



UFEV1



UFTV



UFGV



UVPA



découverte

EXPERT

INSTRUCTEUR

CHEVRONNE

MONITEUR

AGUERRI

INITIATEUR
UVTT

AUTONOME

DEBUTANT

Les Livrets Canyon thématiques constituent les supports de formations communes pour les pratiquants et les cadres. Ils contiennent l'ensemble des informations utiles ainsi que les référentiels détaillés de chaque unité de formation ou de validation. Ils permettent le suivi détaillé des acquis individuels.

Le Livret Canyon de formation des cadres constitue le support des formations brevetantes. Il regroupe l'ensemble des informations utiles pour devenir cadre bénévole ainsi que les référentiels de formation des stages : tests techniques, initiateur, moniteur et instructeur.

La bibliothèque DE LA CFC

La bibliothèque de la CFC se trouve sur le site de la CFC : www.cfc-ffcam.fr Elle met à disposition de tous environ **120 documents** utiles pour l'information des pratiquants et les formations de nos cadres . On peut y trouver notamment :

- ✓ les mémentos (qui servent de supports aux unités de formation), les mémoires des instructeurs ainsi qu'un certain nombre d'autres documents de formation réalisés par les cadres bénévoles de la CFC ou de la FFCAM ;
- ✓ des comptes rendus de stages, de rassemblements ou d'actions ;
- ✓ des publications issues des autres fédérations, du milieu professionnel ou de différents organismes ;
- ✓ des publications relatives aux normes qui concernent notre activité.





Les journées d'automne sont un rendez-vous important qui rythme la vie de la Commission Fédérale Canyon. Lieu de travail, de débats, d'échanges et de convivialité, elles sont l'occasion de réunir tous ceux qui ont à cœur de s'investir dans la construction de la CFC afin de mieux se connaître et créer une synergie au travers des bonnes volontés de chacun pour construire ensemble l'avenir de la CFC.

Les journées d'automne DE LA CFC

Organisées en fin d'année, les journées d'automne de la CFC permettent aux membres permanents de la commission, aux délégués techniques régionaux et aux cadres bénévoles qui le souhaitent, de se réunir sur deux jours. Ces journées sont également ouvertes aux élus de la FFCAM (conseillers techniques, membres du comité directeur), ainsi qu'à toute autre personne extérieure ou non à la FFCAM lorsque l'ordre du jour le justifie (représentant de clubs locaux, élus des collectivités, etc..).

Objectifs des journées d'automne :

- faire le bilan de l'année écoulée et de l'évolution des dossiers en cours ;
- faire le bilan des comptes rendus et des retours de terrain des DTR ;
- établir le programme prévisionnel des formations pour l'année à venir ;
- débattre sur les sujets mis à l'ordre du jour ;
- faire évoluer et harmoniser l'enseignement de notre école ;
- apprendre à mieux se connaître afin d'améliorer la dynamique et la productivité de notre commission.





La fonction DE DTR

Le Délégué Technique Régional est un cadre breveté, élu, représentant les clubs canyon de sa région. Il est l'interlocuteur privilégié auprès des clubs et des pratiquants de sa région et le porte parole entre la CFC et sa région. Les DTRs des différentes régions sont des personnes ressources pour la CFC. Certains DTRs siègent de manière permanente à la CFC et tous participent aux travaux et aux journées d'automne de la CFC.

Actions de terrain

- ✓ il est attentif aux événements de sa région et aux actions des clubs locaux.
- ✓ il favorise la remontée à la CFC d'informations telles que :
 - les attentes des clubs de sa région : besoin de formation, proposition d'actions diverses
 - la réglementation de site, les opérations ou projets particuliers concernant les sites, les décisions d'arrêtés.
 - le partenariat ou les actions communes avec les autres acteurs de l'activité.
- ✓ il conserve et diffuse les informations concernant les projets et les actions de la CFC.
- ✓ il représente la CFC dans sa région auprès des élus et des pouvoirs publics pour l'activité et doit rendre compte des actions qu'il entreprend.
- ✓ il assiste et soutient les actions de la CFC.
- ✓ il coordonne et anime les actions et manifestations régionales.
- ✓ il centralise les initiatives et donne son avis sur les futures actions et projets issus de sa région.
 - il explique et favorise la mise en place de l'organisation de l'activité préconisée par la CFC.

- Il siège éventuellement au sein de la CFC et participe aux réunions annuelles.

Formation

- ✓ il favorise et motive les clubs à s'investir dans le plan de formation mis en place par la CFC.
- ✓ il soutient et favorise l'organisation de stage de formation : relation avec le comité régional et les comités départementaux.
- ✓ il fournit les renseignements dont il dispose concernant :
 - les programmes et le contenu des formations mises en place par la CFC.
 - le cursus de formation de la FFCAM.

Bilan d'activités

- ✓ il rend compte des résultats des différentes mesures ou actions entreprises dans sa région.
- ✓ il participe au bilan fédéral de l'activité pour sa région en contrôlant que les bilans des clubs et en tenant à jour un bilan de sa région tant pour le volume d'activité que pour les ca-



Nomination

Un DTR est un cadre fédéral breveté en canyon. Il est élu en début d'olympiade lors de l'Assemblée Générale du Comité Régional de sa région auprès duquel il aura au préalable transmis sa candidature. Certaines régions disposent de plusieurs DTR quand le volume d'activité le nécessite.



Le site internet de la CFC

<http://cfc-ffcam.fr/>

C'est l'outil de communication et d'archivage des documents de la CFC. Il permet :

- d'informer les pratiquants ;
- de présenter le fonctionnement de la CFC, trouver un club ou un Comité Régional FFCAM, contacter un membre de la CFC ou un Délégué Technique Régional ;
- de présenter l'organisation des formations canyons de la FFCAM, son calendrier annuel des formations, ainsi que les supports pédagogiques ;
- aux formateurs de disposer des documents, règlements et formulaires utiles pour les formations ;
- de disposer d'une bibliothèque qui regroupe les publications et comptes-rendus de la CFC ainsi que des publications extérieures libres de droits ;
- de disposer d'une archive constituée d'articles sur différents thèmes.

La liste des discussions de la CFC

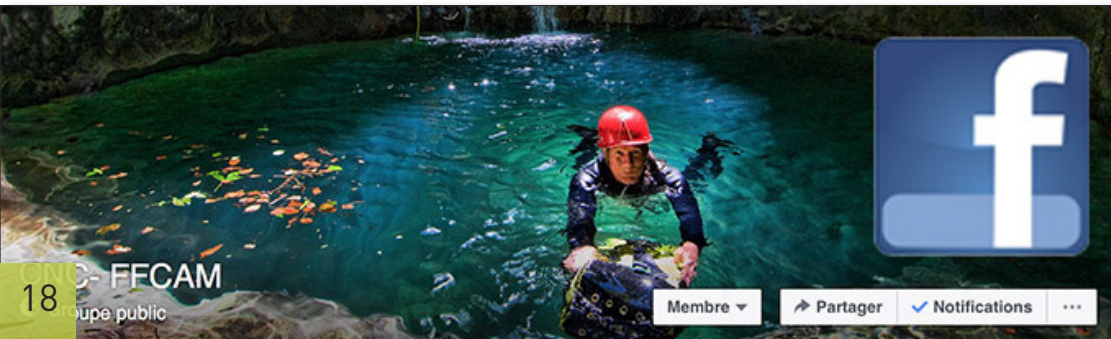
En marge du site de la CFC les membres et les cadres de nos clubs ont la possibilité d'être en contact permanent par le biais d'une liste des discussions qui permet à notre communauté de garder le contact, de pouvoir discuter collectivement tout en restant informée.

Les outils DE COMMUNICATION



Le site Facebook de la CFC

CFC-FFCAM sur Facebook, c'est l'outil de communication et de discussion ouvert à tous.





3

Troisième partie FORMATION DES PRATIQUANTS

• les différents niveaux de pratiques	20
• liste des formations	21
• Comment débiter l'activité	22
• Présentation des sorties découvertes	24
• Comment devenir autonome en progression	25
• présentation de l'UVPA	23
• Comment devenir un pratiquant aguerri	28
• présentation de l'UFEV1	30
• présentation de l'UFTV.....	31
• présentation de l'UFGV	32
• Comment devenir un pratiquant chevronné.....	33
• présentation de l'UFCM	35
• présentation de l'UFTA.....	36
• présentation de l'UFEV2	37
• présentation de l'UFS	38
• Comment devenir un pratiquant expert	39
• présentation de l'UFEQ.....	41
• présentation de l'UFCH.....	42



Les niveaux DE PRATIQUES



1 Le débutant découvre l'activité et le milieu lors des sorties de découverte et d'initiation.

2 Le pratiquant autonome en progression possède son matériel personnel et sait l'utiliser. Il est capable de progresser en canyon avec aisance et d'utiliser les cordes mises en place pour la progression (descente en rappel, rappel guidé, tyrolienne, main courante) ou encore, franchir une déviation ou un relais. Il peut seconder le cadre lors de manoeuvres simples de corde ou d'assurance au cours des sorties d'initiation ou de découverte de l'activité. Il est capable de se sortir d'un mauvais pas : passage de noeud, inversion descente/montée, remontée de fortune, auto-dégagement d'urgence.

3 Le pratiquant aguerri bénéficie de plusieurs années de pratique en club. Il a l'habitude d'organiser des sorties canyon en équipe. Il maîtrise l'ensemble des techniques de bases pour pouvoir progresser en équipe et en sécurité dans les canyons correspondant à son niveau d'aisance. Il est capable de faire face à un aléa, de se sortir d'un mauvais pas et d'équiper une échappatoire pour quitter le canyon en cas de difficultés. Il est capable de venir en aide à un coéquipier en difficulté, de prendre les premières mesures d'urgence en cas d'accident et de déclencher un secours. Le pratiquant aguerri a acquis le sens des responsabilités ; il est respectueux de l'environnement, sait faire preuve d'un état d'esprit collectif et sécuritaire. Lors des sorties collectives du club, il est un solide coéquipier sur qui peut s'appuyer le cadre. Le pratiquant aguerri possède le niveau technique d'entrée au stage initiateur.

4 Le pratiquant chevronné possède une grande expérience (plus de 5 ans de pratique régulière dans l'activité de son club). Il a acquis de nombreuses connaissances en complétant sa formation avec l'aide des Livrets Canyon de niveau 4. Le pratiquant chevronné est une référence dans son club et un solide coéquipier lors des sorties.

5 L'expert pratique depuis de nombreuses années et bénéficie d'une très grande expérience en canyon, dans de nombreux massifs et à l'étranger. Il est habitué à fréquenter les canyons engagés. Son expérience est bien souvent enrichie par des ouvertures de canyons ou encore, la participation à des opérations de rééquipement permanent. L'expert a acquis un volume de connaissances qui fait de lui une référence dans le milieu.



Liste des formations COMMUNES THÉMATIQUES

1

découverte de l'activité

2

UVPA : validation du niveau « autonome en progression ».

3

UFEV1 : formation aux techniques de l'eau vive en bassin artificiel.

UFTV : formation aux techniques de progression verticale.

UFGV : formation aux techniques de progression en grandes verticales.

4

UFCM : formation sur la connaissance du milieu des canyons (biocénose et biotope).

UFTA : formation à l'équipement et à la progression en terrain d'aventure.

UFEV2 : formation aux techniques de progression en canyon aquatique.

UFES : formation au secours en canyon (prévention, intervention, alerte).

5

UFEQ : formation à l'équipement permanent des sites.

UFCH : formation à la pratique en conditions hivernales.



niveau 1

La découverte de la descente de canyon peut se faire en se rapprochant d'un club CAF qui propose cette activité et qui organise régulièrement des sorties d'initiations encadrées par des brevetés. Elle peut également se faire en participant à un stage de découverte de deux jours organisé par l'un de ces clubs CAF. L'ensemble du matériel (combinaison Néoprene, casque baudrier et descendeur) est fourni par le club organisateur du stage ou des sorties initiations. Le débutant doit, à minima, prévoir des chaussures personnelles adaptées à l'activité ainsi que des vêtements de rechange, de quoi s'hydrater et se restaurer en fonction des indications fournies par le cadre organisateur de la sortie. Lors des sorties ou stage d'initiation, le débutant apprend :

- ✓ à régler son matériel ;
- ✓ les règles de sécurité élémentaires ;
- ✓ le code de communication gestuelle et sonore de base ;
- ✓ les techniques progression simples en canyon ;
- ✓ la découverte et le respect du milieu.

L'initiation à la descente de canyon peut également se faire lors des «journées portes ouvertes» organisées une fois par an par certains clubs de la FFCAM. Ces journées ont pour vocation de faire découvrir cette activité ainsi que les clubs de la FFCAM au plus grand nombre en proposant un parcours ludique réalisé en petit groupe et encadré par des bénévoles du CAF. Ces journées porte ouvertes s'adressent à tous les publics et aux familles. L'ensemble du matériel est fourni sur place (prévoir, à minima, des chaussures personnelles, adaptées à l'activité).

Comment DÉBUTER



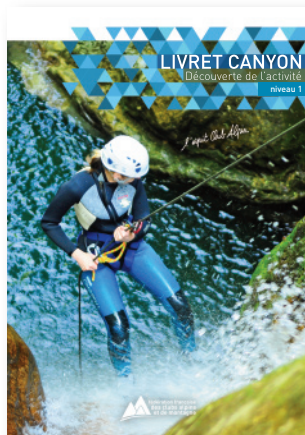


PASSEPORT FORMATION

Niveau débutant

Livret Canyon DE FORMATION

niveau 1
débutant



découverte de l'activité

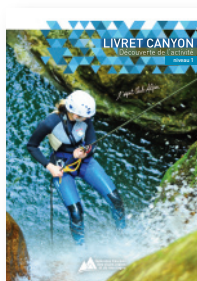




LIVRET CANYON

Découverte

Présentation des sorties DÉCOUVERTE



niveau 1

Les sorties d'initiation et de découvertes se déroulent dans des canyons faciles et ludiques adaptés aux débutants et dans des conditions optimales de sécurité.

Les sorties découvertes proposées en club ou en stage permettent de faire découvrir l'activité canyon de la FFCAM. Elles proposent de vivre une expérience ludique à travers un esprit d'équipe, de découvrir un milieu riche et fascinant ainsi que les différentes facettes de cette activité sur le plan sportif, culturel et fédéral. Les sorties découvertes ont pour vocation de préparer à l'autonomie, les débutants désireux de poursuivre dans cette pratique et de leur fournir les éléments d'informations utiles à leur orientation. Les sorties découvertes ont pour objectifs de :

- ✓ participer à un ou plusieurs sorties canyons faciles et ludiques afin de découvrir cette pratique de loisir.
- ✓ partager des moments de convivialité, de fraternité et de plaisirs en groupe.
- ✓ s'initier aux techniques de progression sur corde (passage de main courante, descente sur corde, rappel guidé).
- ✓ apprendre à progresser en terrain accidenté et glissant en équipe et développer l'esprit d'entraide.
- ✓ apprendre à sauter, descendre en toboggan, plonger et à nager avec son matériel.
- ✓ s'initier au code gestuel et sonore utilisé en canyon et aux règles de sécurité.
- ✓ découvrir l'environnement des canyons, sa richesse, sa fragilité et la conduite à tenir pour la préserver.
- ✓ découvrir la FFCAM, la CFC, l'organisation des clubs et des formations canyon.





PASSEPORT FORMATION

niveau autonome

Comment devenir AUTONOME

niveau 2

La formation à l'autonomie en progression peut se faire à son rythme, au cours de la pratique en club et lors de séances d'entraînement en gymnase, au contact des cadres ou bien, en réussissant le stage UVPA.

Pour valider le niveau autonome, il faut :

- ✓ maîtriser l'ensemble du référentiel du Livret Canyon UVPA ;
- ✓ émarger le Livret Canyon UVPA (par un cadre) attestant l'acquisition de référentiel UVPA.

Devenir autonome est le niveau à minima pour prendre part à l'activité en clubs. Les pratiquants autonomes sont encouragés à poursuivre leur formation et à améliorer leurs connaissances en participant aux autres stages organisés par la Commission Fédérale Canyon ou au cours de la pratique en club, au contact des cadres et avec l'aide des Livrets Canyon correspondant en priorité aux unités de formation :

- UFEV1 : eau vive en bassin artificiel ;
- UFTV : technique verticale ;
- UFGV : grande verticale.





PASSEPORT FORMATION

niveau autonome

Livret Canyon DE FORMATION

niveau 2
autonome en progression



UVPA : validation du niveau
«autonome en progression».



LIVRET CANYON

Unité de Validation Progression Autonome

niveau 2

L'Unité de Validation en Progression Autonome d'une durée minimale de 4 jours lorsqu'elle est organisée en stage, est accessible à tous les pratiquants qui ne sont plus débutants.

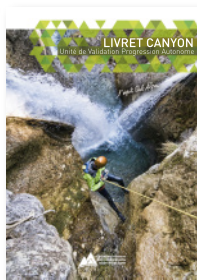
L'UVPA a pour objectif de former et valider les pratiquants devenus «autonomes en progression» afin qu'ils puissent participer aux sorties collectives organisées par un cadre, dans tout type de canyons, adaptés à leur niveau.

L'équipier autonome en progression possède en principe son matériel personnel et sait l'utiliser.

- ✓ il est capable de progresser en terrain accidenté et aquatique par désescalade, saut, toboggan, marche ou nage.
- ✓ il est capable d'utiliser les cordes mises en place pour la progression (descente en rappel, rappe guidé, tyrolienne, main courante) ou en-core, franchir une déviation ou un relais.
- ✓ il peut seconder le cadre lors de manoeuvres simples de corde ou d'assurance.
- ✓ il est capable de se sortir d'un mauvais pas : passage de noeud, inversion descente-montée, remontée de fortune, auto dégagement d'urgence.
- ✓ il s'inscrit dans le parcours de formation de la CFC et améliore ses connaissances au contact des cadres ou en participant aux Unité de Formation.

L'Unité de Validation Autonome en Progression est un prérequis à l'accès au stage d'initiateur de descente de canyon.

Présentation de L'UVPA





niveau 3

Sont considérés comme des pratiquants aguerris, les équipiers autonomes bénéficiant de plusieurs années de pratique en club, qui ont poursuivi leur formation en stage ou au cours de la pratique en club, au contact des cadres et avec l'aide des Livrets Canyon et qui maîtrisent les référentiels correspondants aux contenus de formation :

- ✓ UFEV1 (formation eau vive en bassin artificiel) ;
- ✓ UFTV (formation techniques verticales) ;
- ✓ UFGV (formation grandes verticales).

La Commission Fédérale Canyon conseille fortement aux pratiquants aguerris de poursuivre leur formation soit en stage, soit au cours de la pratique en club, à leur rythme, au contact des cadres, et avec l'aide des Livrets Canyon correspondant aux unités de formation :

- UFTA (terrain d'aventure) ;
- UFCM (connaissance du milieu) ;
- UFES (secours en canyon) ;
- UFEV2 (eau vive en canyon aquatique).

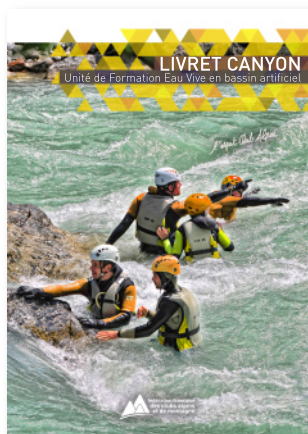
Comment devenir AGUERRI



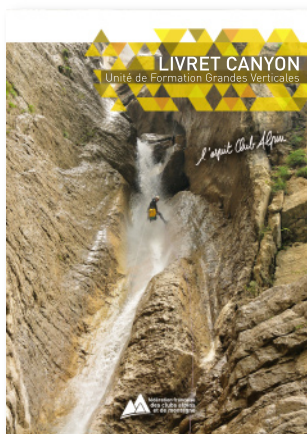


Livrets Canyon DE FORMATION

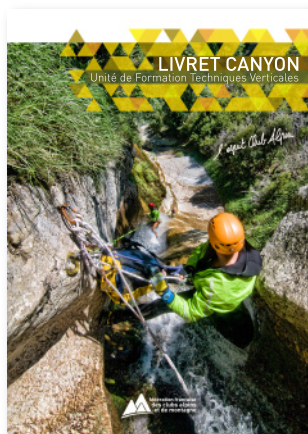
niveau 3
aguerri



UFEV1 :
formation aux techniques de
l'eau vive en bassin artificiel.



UFGV :
formation aux techniques de
progression en grandes verticales.



UFTV :
formation aux techniques de
progression verticale.

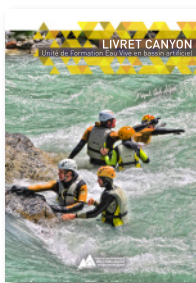




LIVRET CANYON

Unité de Formation Eau Vive en bassin

Présentation de L' UFEV1



niveau 3

L'Unité de Formation Eau Vive en bassin artificiel d'une durée minimale d'un jour est destinée aux débutants.

L'UEV1 a pour objectif :

- ✓ d'apprendre à reconnaître les différents mouvements d'eaux consécutifs à l'écoulement d'une rivière dans un bassin artificiel ;
- ✓ se familiariser avec la force de l'eau vive et apprendre à se déplacer en eau vive ;
- ✓ définir un parcours de progression en eau vive et une traversée d'une rivière ;
- ✓ se former aux techniques d'assurance et d'intervention en eau vive.





niveau 3

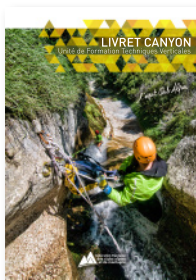
L'Unité de Formation Techniques Verticales d'une durée minimale de 5 jours lorsqu'elle est organisée en stage, est accessible à tous les pratiquants ayant validé le niveau autonome en progression canyon de la FFCAM.

L'UFTV a pour objectif :

- ✓ former les pratiquants à l'organisation des sorties canyons en club ;
- ✓ acquérir les techniques de cordes de bases pour la progression en canyon ;
- ✓ placer les pratiquants en position de leader dans un groupe ;
- ✓ améliorer les connaissances générales des pratiquants et leur permettre de s'orienter au mieux dans leur parcours de formation.

La validation de l'Unité de Formation Techniques Verticales en stage ou en formation continue en club, est un prérequis à l'accès au stage d'initiateur de descente de canyon.

Présentation de L' UFTV



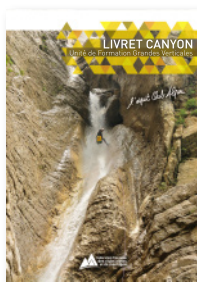


LIVRET CANYON

Unité de Formation Grandes Verticales

Présentation de L' UFGV

niveau 3



L'Unité de Formation Grandes Verticales d'une durée minimale de deux jours lorsqu'elle est organisée en stage, est accessible à tous les pratiquants ayant validé le niveau autonome en progression canyon de la FFCAM.

L'unité de formation grandes verticales s'inscrit dans la continuité de l'unité de formation techniques verticales et a pour objectif :

- ✓ améliorer l'aisance des pratiquants dans les grandes verticales ;
- ✓ acquérir les techniques spécifiques liées à la progression dans les canyons comportant des grandes verticales fractionnées ;
- ✓ placer les pratiquants en position d'équipeur ;
- ✓ améliorer les connaissances générales des pratiquants et leur permettre de s'orienter dans leur parcours de formation.

La validation de l'Unité de Formation Grandes Verticales en stage ou lors de la formation en continue en club, est un prérequis à l'accès au stage d'initiateur de descente de canyon.





Comment devenir CHEVRONNÉ

niveau 4

Le pratiquant chevronné possède une grande expérience en canyon (plus de 5 ans de pratique régulière dans l'activité de son club). Sont considérés comme chevronnés, les pratiquants aguerris qui ont complété leur formation soit en stage, soit au cours de la pratique en club, à leur rythme, au contact des cadres et avec l'aide des Livrets Canyon correspondant aux contenus de formation :

- ✓ UFTA (formation terrain d'aventure) ;
- ✓ UFEV2 (formation eau vive en canyon) ;
- ✓ UFES (formation secours) ;
- ✓ UFCM (connaissance du milieu).

En outre, pour ceux le souhaitent ou si l'occasion venait à ce présent, deux autres unités de formation permettent aux pratiquants chevronnés de se spécialiser :

- l'UFEQ (équipement permanent des sites)
- l'UFCH (condition hivernale)



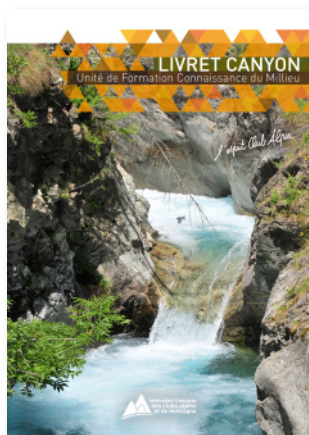


PASSEPORT FORMATION

Niveau chevronné

Livrets Canyon DE FORMATION

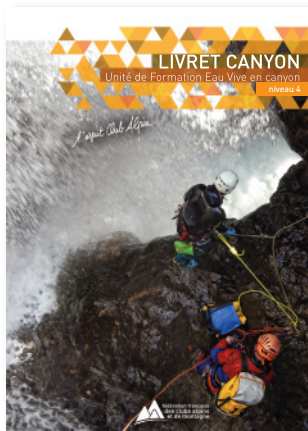
niveau 4
chevronné



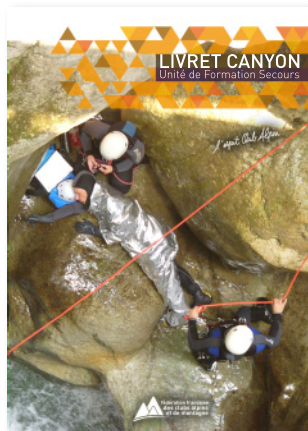
UFM : formation sur la connaissance du milieu des canyons (biocénose et biotope).



UFTA : formation à l'équipement et à la progression en terrain d'aventure.



UFEV2 : formation aux techniques de progression en canyon aquatique.



UFES : formation au secours en canyon (prévention, intervention, alerte).

niveau 4

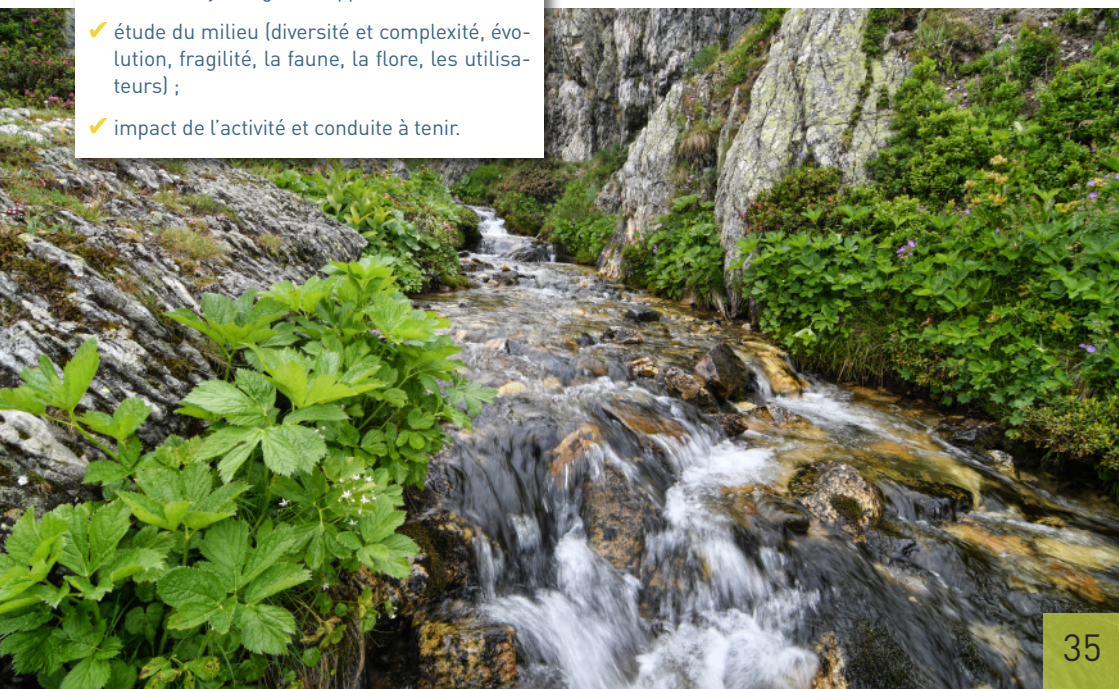
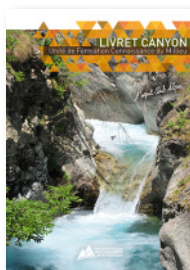
L'Unité de Formation Connaissance du Milieu d'une durée minimale de deux jours lorsqu'elle est organisée en stage, est accessible à tous les pratiquants ayant validé le niveau «Autonome en progression» de la FFCAM.

Cette unité de formation a pour vocation de sensibiliser les pratiquants à la connaissance de l'environnement des canyons, sa richesse et la conduite à tenir pour la préserver.

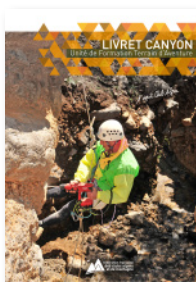
L'UFCM aborde les thématiques suivantes :

- ✓ la morphologie et la formation des canyons ;
- ✓ notions de géologie en rapport avec l'activité ;
- ✓ notions d'hydrologie en rapport avec l'activité ;
- ✓ étude du milieu (diversité et complexité, évolution, fragilité, la faune, la flore, les utilisateurs) ;
- ✓ impact de l'activité et conduite à tenir.

Présentation de L'UFCM



Présentation de L' UFTA



niveau 4

Le stage Unité de Formation Terrain d'Aventure d'une durée minimale de deux jours est accessible à tous les pratiquants ayant validé le niveau autonome en progression de la FFCAM.

Cette Unité de Formation aborde les thématiques liées à la progression en canyon classé «terrain d'aventure» selon la norme fédérale en vigueur. Ces canyons sont partiellement ou pas équipés du tout et la qualité des amarrages peut être variable et limitée dans le temps. L'UFTA a pour objectif de former les pratiquants et de perfectionner les cadres bénévoles des clubs FFCAM sur les points suivants :

- ✓ réaliser une trousse d'équipement adaptée au terrain d'aventure ;
- ✓ les techniques de progression en terrain d'aventure ;
- ✓ utilisation des amarrages naturels (arbres et rocher) ;
- ✓ utilisation des lunules artificielles ;
- ✓ vérification et réfection des amarrages en place ;
- ✓ réalisation d'amarrages de type terrain d'aventure ;
- ✓ les ancrages utilisés en terrain d'aventure ;
- ✓ utilisation de différents outils de perçage.

L'Unité de Formation Terrain d'Aventure est vivement conseillée pour la formation des pratiquants qui souhaitent se perfectionner ou se préparer en vue d'obtenir le brevet d'initiateur de descente de canyon.



niveau 4

Le stage Unité de Formation Eau Vive en canyon aquatique d'une durée minimale de deux jours est accessible à tous les pratiquants aguerris ayant validé le niveau autonome en progression de la FFCAM et qui ont déjà effectué l'UFEV 1 (apprentissage des techniques de l'eau vive en bassin artificiel). L'UFEV2 s'inscrit à la suite de l'UFTV et de l'UFTA.

Cette unité de formation aborde les thématiques liées à la progression en canyons classés «canyon dit aquatique» selon la norme fédérale en vigueur. Ces canyons étant soumis régulièrement aux crues, il conviendra d'avoir de solides bases sur le rééquipement avant de s'y engager (UFTA). Il est demandé aux stagiaires de maîtriser les techniques de bases usuelles (UFTV). Ce prérequis est indispensable pour comprendre et mener à bien les techniques qui seront développées au cours de la formation. L'UFEV2 a pour objectif de former les pratiquants et de perfectionner les cadres bénévoles des clubs CAF sur :

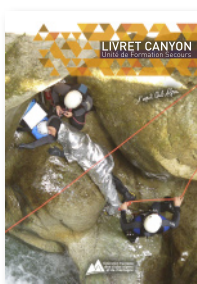
- ✓ les techniques de corde en canyons dits aquatiques ;
- ✓ les techniques de sécurité pour franchir un obstacle aquatique ;
- ✓ être capable d'analyser un débit et de décider de la faisabilité de la course ;
- ✓ savoir lire et anticiper un mouvement d'eau. Quel degré de fiabilité peut-on accorder à son analyse ?
- ✓ réaliser une trousse d'équipement adaptée au canyon à parcourir ;
- ✓ vérification des amarrages en place ;
- ✓ conception et réalisation d'amarrages de type terrain d'aventure.

Le Livret Unité de Formation Eau Vive en canyon aquatique s'accompagne notamment du Mémento Unité de Formation Eau Vive en canyon aquatique. D'autres documents tel que le mémento hydrologie ou équipement de sites sont également sources d'informations sur le site de la CFC. La formation eau vive en canyon aquatique est vivement conseillée pour la préparation aux stages initiateurs et moniteurs de descente de canyon.

Présentation de L' UFEV2



Présentation de L' UFS



niveau 4

Le stage Unité de Formation Secours d'une durée minimale de deux jours est accessible à tous les pratiquants ayant validé le niveau autonome en progression de la FFCAM. Cette Unité de Formation aborde les thématiques liées au secours en canyon dont :

- ✓ prévention des accidents ;
- ✓ le matériel de secours et la trousse de secours ;
- ✓ gestion des accidents en canyon ;
- ✓ intervention d'urgence ;
- ✓ déplacement mise en attente d'une victime ;
- ✓ bilan et suivi de l'état d'une victime ;
- ✓ déclenchement d'une alerte.

L'Unité de Formation Secours est vivement conseillée pour la formation des pratiquants qui souhaitent se perfectionner ou se préparer en vue d'obtenir le brevet d'initiateur de descente de canyon.



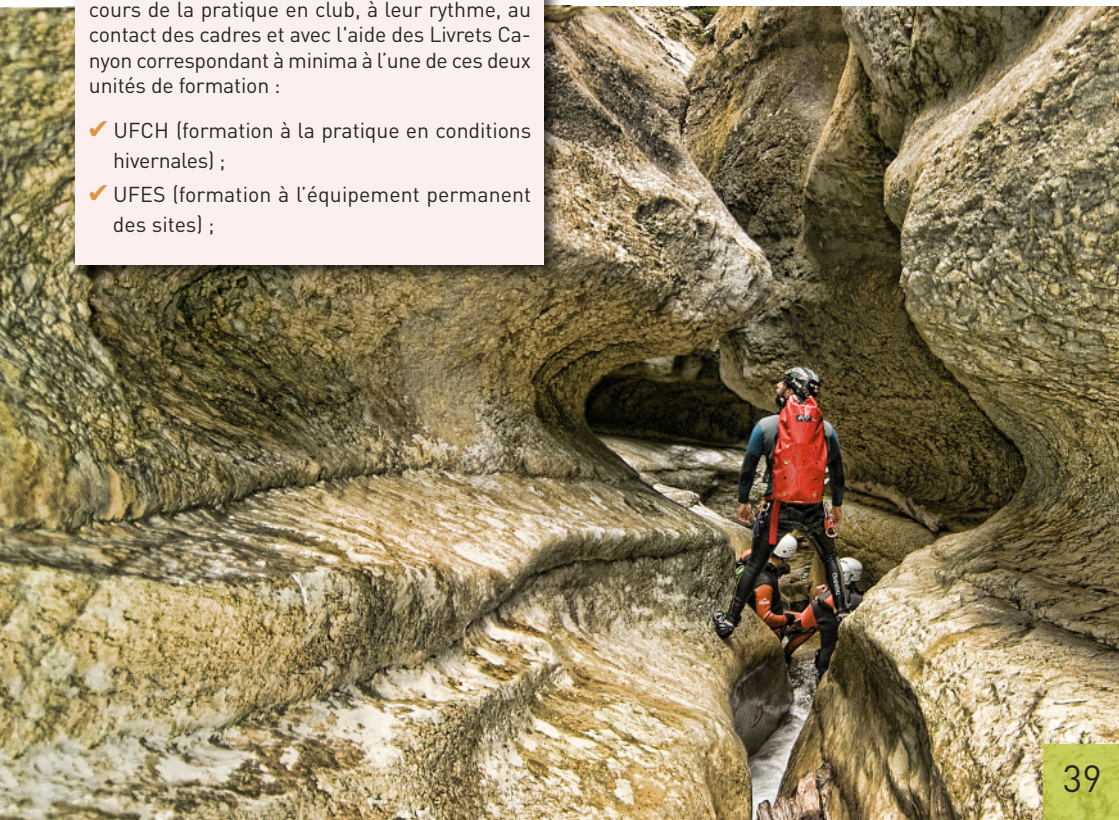
niveau 5

L'expert pratique assidûment l'activité depuis de nombreuses années et bénéficie d'une très grande expérience en canyon. Il n'a eu de cesse de se former et maîtrise la quasi-totalité des unités de formation. Ses connaissances font de lui une référence dans le milieu. L'expert est un pilier du club et un coéquipier solide sur lequel on peut compter lors des sorties engagées.

Sont considérés comme experts, les pratiquants chevronnés depuis plusieurs années et qui ont complété leur formation soit en stage, soit au cours de la pratique en club, à leur rythme, au contact des cadres et avec l'aide des Livrets Canyon correspondant à minima à l'une de ces deux unités de formation :

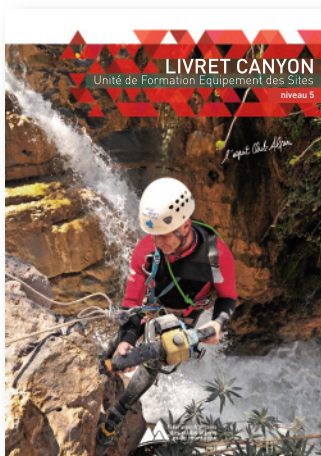
- ✓ UFCH (formation à la pratique en conditions hivernales) ;
- ✓ UFES (formation à l'équipement permanent des sites) ;

Comment devenir EXPERT

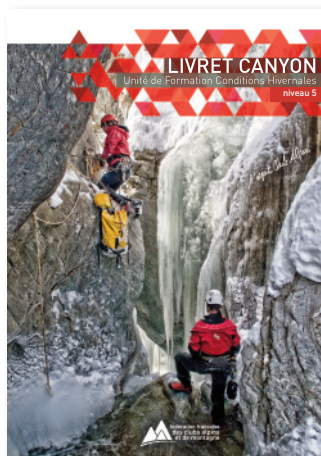


Livrets Canyon DE FORMATION

niveau 5
expert



UFEQ :
formation à l'équipement per-
manent des sites.



UFCH :
formation à la pratique en
conditions hivernal

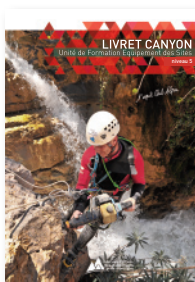




LIVRET CANYON

Unité de Formation Equipement des Sites

Présentation de L' UFEQ



niveau 5

L'unité de Formation Equipement des Sites d'une durée minimale de deux jours lorsqu'elle est organisée en stage, est accessible aux pratiquants aguerris et aux cadres désireux de se perfectionner.

L'UFEQ s'inscrit dans la continuité de l'UFTA et a pour objectif l'apprentissage des règles d'aménagement et des techniques d'équipements des espaces, sites et itinéraires de pratique du canyoning conformément aux normes d'équipements sportifs.

D'une manière plus générale, L'UFEQ a également pour vocation l'apprentissage des techniques de rénovation des amarrages vétustes qui figurent dans les canyons de type terrain d'aventure.

Sont abordés en formation :

- ✓ l'éthique et la philosophie de l'équipement normalisé ;
- ✓ conception des amarrages normalisés ;
- ✓ le matériel d'amarrage utilisé pour l'équipement normalisé ;
- ✓ les différents outils de forage ;
- ✓ notion de géologie ;
- ✓ l'élaboration d'un équipement en fonction de la configuration du canyon et de la nature du rocher ;
- ✓ pose de scellements en cartouches et en ampoules ;
- ✓ pose d'équipements comportant des ancrages à expansion.





niveau 5

L'unité de Formation aux Conditions Hivernales est accessible uniquement aux cadres et aux pratiquants aguerris bénéficiant d'une solide expérience en canyon et qui maîtrisent parfaitement activité en conditions classique. L'UFCH permet d'aborder l'ensembles des contraintes liées au froid et à la présence de neige et de glace en canyon afin de se perfectionner en vue de pratiquer cette activité en dehors de la période estivale voire même au coeur de l'hiver, lorsque les massifs sont enneigés.

Sont abordés en formation :

- ✓ les contraintes spécifiques liées à la pratique hors saison et en condition hivernale;
- ✓ le matériel individuel adapté à cette pratique ;
- ✓ le matériel collectif et spécifique aux conditions hivernales ;
- ✓ la préparation et l'organisation des sorties, les contraintes liées au manteau neigeux ainsi que l'accès et retour des canyons ;
- ✓ la nivologie, les prévisions météo et l'interprétation des bulletins neige et avalanche ;
- ✓ le renoncement ;
- ✓ comment se protéger du froid ;
- ✓ réalisation d'un point chaud adapté ;
- ✓ les moyens de chauffage ;
- ✓ les techniques de progression lorsque le canyon est en glace ;
- ✓ les obstacles spécifiques aux conditions hivernales;
- ✓ pose d'équipements sur parois gelées ;
- ✓ l'organisation de la progression en équipe.

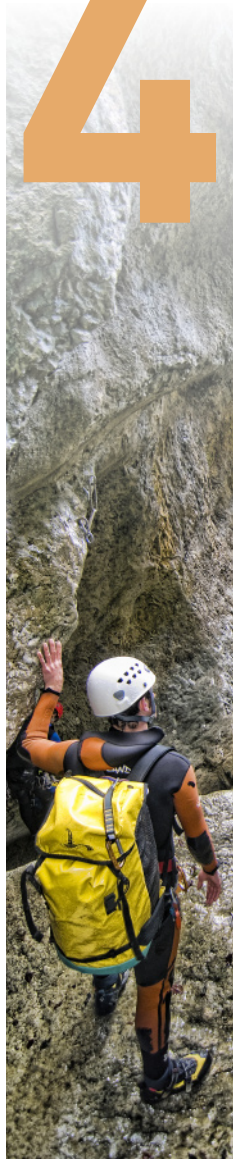
Présentation de L' UFCH



4

Quatrième partie FORMATION DES CADRES

- les différents brevets de cadres44
- liste des formations de cadres45
- le Livret Canyon de formation des cadres.....46
- présentation de l'UFCA.....47
- présentation de l'UVTT48
- présentation du stage initiateur49
- comment devenir encadrant initiateur50
- présentation du stage moniteur51
- comment devenir encadrant moniteur52
- présentation du stage instructeur53
- comment devenir encadrant instructeur54
- présentation du stage de recyclage55
- compétences des niveaux et brevets pour les sorties collectives.....56
- compétences des niveaux et brevets pour les formations57
- récapitulatif des formations individuelles58



Les différents brevets DE CADRES



RECYCLAGE :

les cadres bénévoles titulaires d'un brevet depuis plus de 5 ans doivent suivre une session de recyclage pour reconduire la validité de leur fonction et le maintien de leur inscription au fichier fédéral des cadres. Sont considérés comme automatiquement recyclés pour une période de 5 ans, les cadres ayant participé à l'équipe pédagogique d'un stage brevetant ou d'un stage de recyclage durant l'année.

3

L'initiateur est habilité à encadrer des débutants dans les canyons d'initiation et des pratiquants autonomes en progression dans tous types de canyons. Il maîtrise l'utilisation du matériel individuel et collectif et sait gérer les EPI. Il connaît l'environnement des canyons, la préservation du biotope et contribue activement à la formation des pratiquants jusqu'au niveau «aguerrri» C'est un organisateur de sorties au sein du club (choix du site, en fonction de la météo, du niveau du groupe et des contraintes horaires). Il détermine les modalités de progression pour permettre au groupe d'évoluer en sécurité, donne les consignes, assure la cohésion du groupe. Il est capable d'assister un équipier en difficulté et peut donner l'alerte en cas de problème.

4

Le moniteur dispose d'une solide expérience en canyon ; il est le cadre technique de référence du club. C'est un organisateur de sorties capable de définir les objectifs de la course en fonction du public et de mettre en œuvre les moyens techniques et pédagogiques pour y parvenir. Le moniteur est également un formateur qui joue un rôle essentiel dans son club. Il contribue à la formation des autonomes et des initiateurs. Il organise les stages initiateur et de recyclage, ainsi que l'ensemble des unités de valeur et de formation.

5

L'instructeur est un expert. C'est un cadre référent en canyon qui représente la CFC et sur qui peuvent s'appuyer les responsables fédéraux au niveau des clubs, des comités départementaux et régionaux. Il est formateur de cadres, apte à organiser des stages initiateur, moniteur et recyclage ainsi que toutes sortes de manifestation pour tout public. Il participe activement à la formation et à la dynamique de la CFC et fait progresser l'enseignement canyon à la FFCAM. Il détecte et encourage les nouveaux cadres susceptibles de s'impliquer dans la CFC. Il représente la CFC sur des problématiques environnementales.

Liste des stages DE FORMATION DES CADRES

3

UFCA : Unité de Formation Commune aux Activités.

UVTT : Unité de Validation des Tests Techniques d'entrée au stage initiateur.

STAGE INITIATEUR : accessible aux pratiquants aguerris ayant validé l'UVTT ce stage de 6 jours permet de vérifier la compétence des candidats conformément au référentiel du niveau initiateur de la FFCAM.

4

STAGE MONITEUR : ce stage de 5 jours accessible uniquement aux initiateurs, permet de vérifier la compétence des candidats conformément au référentiel du niveau moniteur de la FFCAM.

5

STAGE INSTRUCTEUR : ce stage d'une durée de 5 jours est accessible aux moniteurs pressentis par la CFC. Il constitue l'une des étapes pour l'obtention du brevet d'instructeur. Il est axé sur une réflexion concernant la formation en général et la construction de l'école de la CFC.



Le Livret Canyon DE FORMATION DES CADRES

Le Livret Canyon de Formation des cadres regroupe l'ensemble des informations utiles pour assurer le suivi des formations des cadres bénévoles de la FFCAM (initiateur moniteur et instructeur).



Le Livret Canyon de formation des cadres comporte plusieurs chapitres et a pour vocation :

- ✓ informer les pratiquants, et les présidents de clubs sur le fonctionnement de la CFC et de son école ;
- ✓ préciser les compétences nécessaires pour participer et/ou encadrer des sorties collectives en canyon au sein des clubs FFCAM ;
- ✓ préciser les compétences nécessaires pour pouvoir encadrer les stages de formation canyon de la FFCAM ;
- ✓ détailler les référentiels pour chaque brevet de cadres ainsi que les connaissances et les étapes nécessaires en vue de devenir initiateur, moniteur et instructeur ;
- ✓ assurer le suivi individuel détaillé des formations des cadres en canyon de la FFCAM.



Présentation de L'UFCA



L'Unité de Formation Commune aux Activités s'adresse aux adhérents, aux futurs formateurs et dirigeants. Elle aborde un certain nombre de sujets relatifs à l'historique de la FFCAM, son organisation, ses engagements ainsi que la responsabilité de ses cadres afin qu'ils puissent bénéficier d'une culture générale appropriée à l'exercice de l'encadrement. L'UFCA est organisée par les clubs et s'adresse aux cadres bénévoles de toutes les activités.

Dans les clubs importants, l'UFCA est organisée une fois par an pour l'ensemble des activités, elle se déroule sous la forme d'une séance d'information qui se fait en général au club et dure une demi-journée. Sont abordés notamment :

Connaissance de la fédération et de son environnement :

- ✓ Histoire de l'alpinisme et du Club Alpin Français
- ✓ Organisation fédérale
- ✓ La FFCAM dans le monde sportif
- ✓ Les refuges, chalets et centres
- ✓ La FFCAM et la culture montagnarde
- ✓ Objectifs fédéraux de l'olympiade 2017-2020

Organisation des activités

- ✓ Offre sportive des clubs
- ✓ Offre sportive fédérale
- ✓ Organisation des sorties et conduite de groupe

Responsabilités et assurances

- ✓ Responsabilité(s)
- ✓ Assurances
- ✓ Prévention et sécurité

Protection du milieu montagnard

- ✓ Les enjeux de la protection du milieu montagnard
- ✓ Vers une pratique responsable
- ✓ Nos moyens d'action
- ✓ La liberté d'accès





Présentation de L'UVTT

L'Unité de Validation des Tests Techniques d'entrée au stage initiateur d'une durée de 2 jours est accessible aux pratiquants de niveau autonomes (ayant validé à minima l'UVPA, l'UFTV et l'UFGV). Cet examen permet d'évaluer les fondamentaux requis permettant de se présenter au stage initiateur. Sont vérifiées les connaissances générales des candidats, leur aisance en progression, leur capacité de gestion du matériel, de l'équipement et de franchissement des obstacles en équipe.

Ce stage est réalisé sous forme d'ateliers complétés généralement par la descente d'un canyon le lendemain. Les ateliers sont répartis en quatre zones distinctes constituant un parcours d'évaluation. Ce parcours comporte une main courante multipoints d'une dizaine de mètres de longueur, une zone confortable face à un relais permettant de stationner debout afin de faciliter les discussions ainsi que plusieurs cordes simples placées en paroi verticale sans margelle ou plein vide pour les différents exercices.

Sont vérifiés notamment :

- ✓ la réalisation des noeuds usuels ;
- ✓ l'utilisation du matériel individuel et des amarages ;
- ✓ le code gestuel et sonore ;
- ✓ la progression sur main-courante, sur corde déviée et fractionnée ;
- ✓ le passage de noeud, conversion, clef d'arrêt ;
- ✓ la remontée sur corde, franchissement d'un noeud ;
- ✓ la gestion du matériel ;
- ✓ l'installation de la corde ;
- ✓ le saut et recherche d'un objet immergé ;
- ✓ l'aisance en progression en canyon ;
- ✓ le respect des règles de sécurité.

À l'issue du stage UVTT le candidat sera orienté soit vers la poursuite de la formation/évaluation du stage initiateur, soit vers un programme de formation personnelle adapté à son niveau.



niveau 3

Ce stage d'une durée de 6 jours permet de vérifier et valider les compétences pour obtenir le brevet d'initiateur de descente de canyon.

Le stage initiateur a également pour vocation de renforcer les aptitudes des candidats à l'encadrement des groupes dans les meilleures conditions possibles de sécurité.

Les compétences techniques correspondant à minima au référentiel de l'UFEV1, UFTV et UFGV doivent être maîtrisées avant le stage.

La validation portera sur l'ensemble des compétences du candidat, ses capacités à assurer sa propre sécurité et celles d'un groupe de débutants dans un canyon d'initiation ou d'un groupe d'autonomes dans un canyon sportif ainsi que ses capacités relationnelles.



Le stage initiateur est accessible aux pratiquants aguerris dans les conditions suivantes :

- être licencié à la FFCAM ;
- avoir 18 ans ;
- attester la maîtrise de l'UFEV1, UFTV et UFGV ;
- avoir réussi l'UVTT depuis moins de 2 ans ;
- posséder une liste de 20 canyons réalisés ;
- durant les 2 années précédentes ;
- s'engager auprès de l'association qui le présente, à exercer comme initiateur pendant 2 ans.

Présentation du stage INITIATEUR

Parmi les compétences évaluées durant le stage initiateur on trouve :

- ✓ ses connaissances sur le matériel individuel, collectif et de secours ;
- ✓ son aptitude à gérer des équipements de protection individuelle ;
- ✓ sa capacité à gérer les sacs et le matériel collectif dans la progression ;
- ✓ ses connaissances sur le matériel d'ancrage, l'équipement, la trousse d'équipement ;
- ✓ sa capacité à vérifier et à rénover un amarrage en place ou à réaliser un amarrage de sécurité ;
- ✓ son aptitude à organiser des sorties collectives ;
- ✓ sa maîtrise des techniques de progression verticales et aquatiques ;
- ✓ sa maîtrise des techniques d'encadrement et de gestion de la sécurité d'un groupe,
- ✓ sa maîtrise des techniques de réchappe et d'autosecours ;
- ✓ ses connaissances sur la protection du milieu ;
- ✓ ses connaissances générales associées à la pratique ;
- ✓ son aptitude à gérer un accident et à déclencher les secours ;
- ✓ ses connaissances en météorologie, cartographie, orientation, géologie et hydrologie
- ✓ sa capacité à contribuer à la formation des pratiquants en club (UVPA, UFEV1, UFTV et UFGV).

L'obtention de ce brevet déclenche l'inscription automatique du candidat au fichier national des brevetés fédéraux pour une durée limitée à 5 ans.



niveau 3

Le stage de validation initiateur est accessible aux pratiquants aguerris qui se sont formés en stage ou pas-à-pas, à leur rythme au cours de la pratique en club, au contact des cadres et avec l'aide des Livrets Canyon correspondant à minima aux unités de formation :

- ✓ eau vive en bassin artificiel
- ✓ techniques verticales
- ✓ grandes verticales

En outre, le candidat devra préalablement réussir l'UVTT et fournir une liste de 20 descentes réalisées dans 3 massifs différents au cours des trois dernières années. La Commission Fédérale Canyon conseille fortement aux futurs initiateurs de se préparer au mieux, en fonction des opportunités, soit en stage, soit au cours de la pratique en club, au contact des cadres, avec l'aide des Livrets Canyon correspondant aux unités de formation complémentaires :

- terrain d'aventure
- connaissance du milieu
- secours en canyon

Ou de se perfectionner en validant ces unités de formation dès que possible, à l'issue du stage initiateur.

Pour obtenir le brevet d'initiateur il faut :

- ✓ être majeur et licencié à la FFCAM ;
- ✓ avoir participé à l'unité de formation commune aux activités UFCA ;
- ✓ détenir l'attestation de formation aux premiers secours (PSC1 ou équivalent) ;
- ✓ réussir l'Unité de Validation Tests Techniques d'entrée au stage initiateur ;
- ✓ valider les exigences du stage initiateur.

Comment devenir ENCADRANT INITIATEUR





niveau 4

Ce stage d'une durée de 6 jours permet de vérifier et valider les compétences pour obtenir le brevet de moniteur de descente de canyon. La validation portera sur l'ensemble des compétences du candidat et ses capacités à assurer sa propre sécurité et celle d'un groupe. Seront également pris en compte ses capacités à mettre en oeuvre et encadrer des séances de travail ; ses capacités pédagogiques et relationnelles ainsi que son expérience.



Le stage moniteur est accessible aux initiateurs dans les conditions suivantes :

- être licencié à la FFCAM ;
- être titulaire du brevet d'initiateur ou d'un brevet reconnu en équivalence depuis au moins une saison ;
- posséder une liste de 10 canyons en situation d'encadrant principal, dans des canyons couvrant les prérogatives de l'initiateur de descente de canyon ;
- s'engager auprès de l'association qui le présente, à exercer comme moniteur pendant 2 ans.

Presentation du stage MONITEUR

Parmi les compétences qui sont évaluées durant le stage moniteur on trouve :

- ✓ l'expérience de la gestion des équipements de protection individuelle ;
- ✓ la capacité à maîtriser les techniques de progression verticales et aquatiques ;
- ✓ la maîtrise de l'encadrement, de la pédagogie et de la gestion de la sécurité d'un groupe ;
- ✓ sa maîtrise de l'enseignement et de l'organisation des formations au niveau départemental et régional ;
- ✓ l'animation des différents thèmes pouvant être associés à une sortie en canyon ;
- ✓ la capacité à communiquer sur le milieu de pratique et les différentes connaissances générales ;
- ✓ les connaissances sur le matériel d'ancrage, les amarrages et l'équipement des sites ;
- ✓ sa capacité d'intervention en situation d'auto-secours ;
- ✓ les connaissances sur la protection du milieu ;
- ✓ les connaissances générales associées à la pratique, à la FFCAM à la CFC et à son école.

l'obtention du brevet de moniteur reconduit automatique la validité du brevet de cadre fédéral au fichier national pour une durée limitée à 5 ans. Pourront être considérés comme recyclés les moniteurs ayant participé à l'équipe d'encadrement d'un stage d'initiateur, moniteur (co-encadrant) ou un stage de recyclage.



Comment devenir ENCADRANT MONITEUR

niveau 4

Le stage de validation moniteur est accessible aux initiateurs bénéficiant d'au moins un an d'expérience dans l'encadrement des sorties collectives en club.

La Commission Fédérale Canyon conseille fortement aux candidats moniteurs de se préparer soit en stage, soit au cours de la pratique en club, au contact des cadres, et avec l'aide des Livrets Canyon correspondant aux unités de formation :

- ✓ terrain d'aventure ;
- ✓ connaissance du milieu ;
- ✓ secours en canyon ;
- ✓ eau vive en canyon aquatique.

Pour obtenir le brevet de moniteur il faut :

- ✓ valider les exigences du stage moniteur.

ÉQUIVALENCE ET PRÉREQUIS

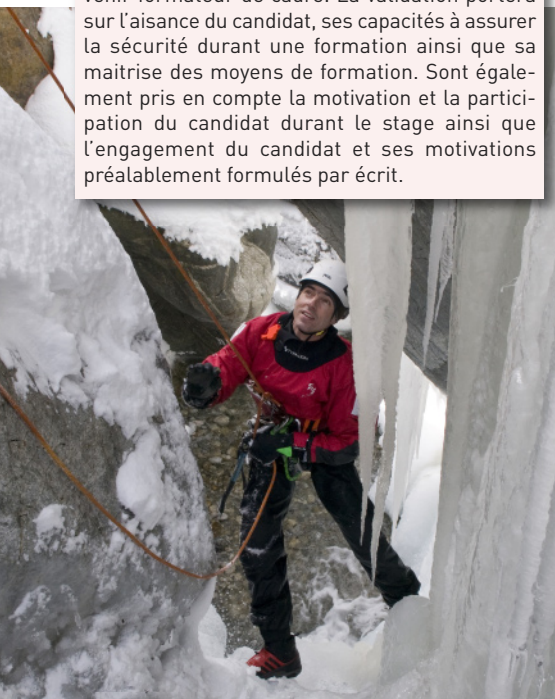
Les moniteurs d'escalade ou d'alpinisme ayant acquis les compétences du brevet initiateur, disposant d'une solide expérience dans des canyons variés et ayant participé à l'encadrement de sorties collectives peuvent se présenter au stage moniteur après avoir validé l'UVTT (unité de validation des tests techniques d'entrée au stage initiateur).

Les titulaires d'un diplôme professionnel pour l'activité canyon (BE et DE canyon) bénéficient de l'équivalence du brevet de moniteur lorsqu'ils souhaitent s'engager en tant que cadre bénévole dans un club ou au service de la CFC.



niveau 5

Le stage Instructeur est accessible aux moniteurs actifs depuis plus de deux ans et sélectionnés en fonction de leur implication dans la CFC. D'une durée de 5 jours il permet de valider les aptitudes pédagogiques et techniques pour devenir formateur de cadre. La validation portera sur l'aisance du candidat, ses capacités à assurer la sécurité durant une formation ainsi que sa maîtrise des moyens de formation. Sont également pris en compte la motivation et la participation du candidat durant le stage ainsi que l'engagement du candidat et ses motivations préalablement formulés par écrit.



Pour participer au stage instructeur il faut :

- être licencié à la FFCAM ;
- être titulaire du brevet de moniteur ;
- attester de l'encadrement d'actions dans son club depuis au moins deux ans, avec validation par son président de club ;
- être activement investi dans la vie de la CFC (fonction électorale ou charge de travail)

Présentation du stage INSTRUCTEUR

Parmi les points qui sont abordés durant le stage moniteur on trouve notamment :

- ✓ mieux connaître la CFC, son école, ses projets, ses besoins et son évolution. Réflexion sur le statut de l'instructeur au sein des structures de la FFCAM ;
- ✓ structuration de l'activité canyon au niveau national, au sein des autres fédérations, de la Commission inter fédérale et au niveau international ;
- ✓ les techniques particulières et de haut niveau, rééquipement de sites, conditions hivernales, techniques particulières en milieu vertical ou pour l'apprentissage et la progression en groupe.
- ✓ retour d'expérience, analyse et débats sur les différentes situations d'apprentissages rencontrées. Organisation des ateliers verticaux et aquatiques.
- ✓ les méthodes et les outils pédagogiques adaptés pour l'enseignement de notre activité. Comment garantir une évaluation respectueuse du stagiaire, compte-tenu des rapports affectifs et des exigences de nos référentiels ;
- ✓ révision des contenus de formation dont l'UFCA. Réflexion et harmonisation des techniques figurant sur les référentiels ;
- ✓ l'emploi des professionnels, dans nos formations ; mission et organisation ;
- ✓ le contexte législatif et réglementaire de l'activité, l'engagement des responsabilités.



niveau 5

Pour obtenir le brevet d'instructeur il faut :

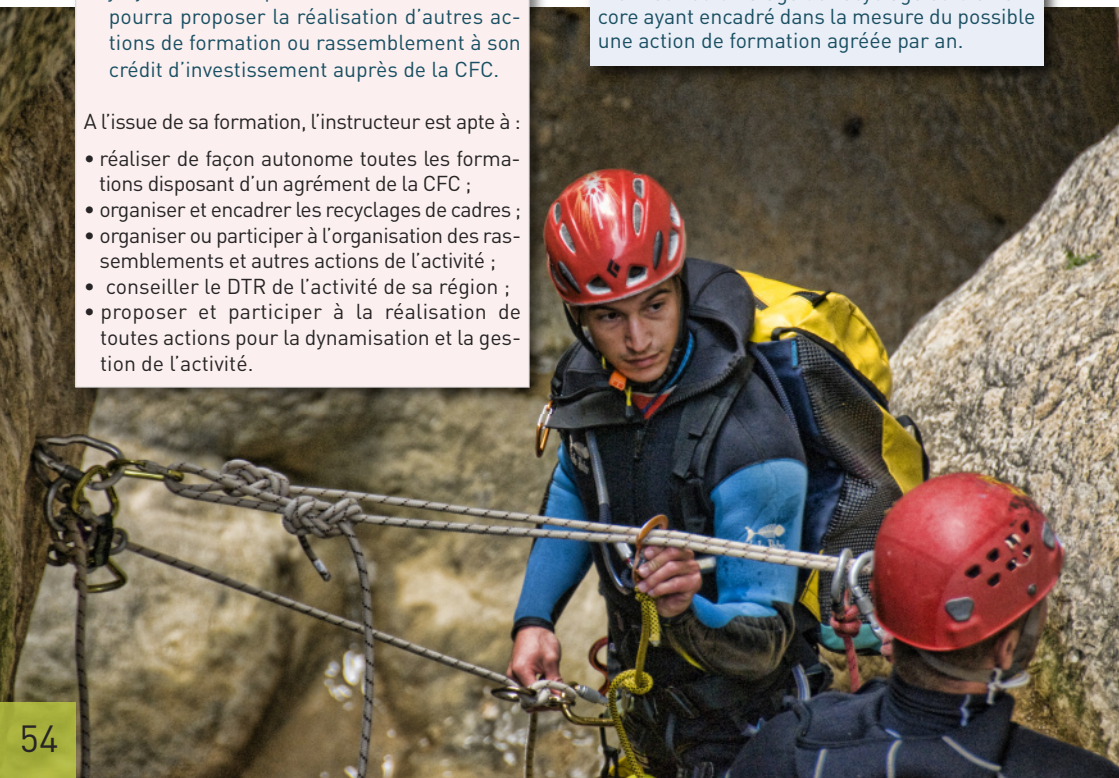
- ✓ satisfaire aux compétences d'encadrement lors d'un stage initiateur ;
- ✓ participer à un stage de formation Instructeur de 5 jours ;
- ✓ encadrer un stage moniteur ;
- ✓ remettre un mémoire sur un sujet relatif à la discipline, à l'usage de la bibliothèque de formation de la CFC. Le sujet est établi d'un commun accord entre chaque candidat et le jury de la CFC. Optionnellement, le candidat pourra proposer la réalisation d'autres actions de formation ou rassemblement à son crédit d'investissement auprès de la CFC.

À l'issue de sa formation, l'instructeur est apte à :

- réaliser de façon autonome toutes les formations disposant d'un agrément de la CFC ;
- organiser et encadrer les recyclages de cadres ;
- organiser ou participer à l'organisation des rassemblements et autres actions de l'activité ;
- conseiller le DTR de l'activité de sa région ;
- proposer et participer à la réalisation de toutes actions pour la dynamisation et la gestion de l'activité.

Comment devenir ENCADRANT INSTRUCTEUR

L'obtention du brevet d'instructeur reconduit automatiquement la validité du brevet de cadre fédéral au fichier national pour une durée limitée à 5 ans. Pourront être considérés comme recyclés les instructeurs ayant participé à l'équipe d'encadrement d'un stage d'initiateur, moniteur ou un stage de recyclage ou bien encore ayant encadré dans la mesure du possible une action de formation agréée par an.





Parmi les points qui sont habituellement abordés durant le stage de recyclage, on trouve :

- ✓ révision des techniques en fonction des attentes ;
- ✓ s'exercer aux manoeuvres les plus délicates (qui sont rarement vues en stage) ;
- ✓ faire le point sur les pratiques individuelles ainsi que l'évolution de l'activité ;
- ✓ La CFC, ses orientations, ses besoins, son évolution, sa production et sa communication ;
- ✓ échanger les expériences, mieux se connaître et rallier nos cadres au service de la CFC.

Programme habituel (variable en fonction des attentes de la CFC et des stagiaires) :

Le premier jour est consacré aux révisions sur un plan technique, du programme de formation de l'initiateur/moniteur et plus particulièrement les techniques de dégagement d'urgence que tout cadre responsable des sorties collectives se doit de maîtriser. La soirée est consacrée aux échanges, et aux manipulations techniques sur panneau pédagogique. La deuxième journée, en canyon, est généralement consacrée à la mise en situation d'encadrement et réflexions sur les techniques d'équipements.

Présentation du stage DE RECYCLAGE

Ce stage d'une durée de 2 jours permet aux cadres bénévoles en canyon de la FFCAM, quel que soit leur brevet et leur formation d'origine, de se retrouver afin de partager leurs expériences, d'évaluer et de compléter leurs connaissances. Il permet en même temps de renouveler la période de validité de leur statut de cadre bénévole pendant une durée de 6 ans.



Compétences des niveaux et brevets SORTIES COLLECTIVES EN CLUB

Autonome	Il peut seconder le cadre lors de manœuvres simples de corde ou d'assurance au cours des sorties découvertes.
Initiateur	<p>Apte à organiser et encadrer, au sein des clubs CAF :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des sorties canyon d'initiation pouvant comporter six débutants maximum dans des canyons faciles (cotations 3.3.II ou sites réputés d'initiation). • des sorties collectives dans tous types de canyons avec des pratiquants validés a minima Autonomes en progression.
Moniteur	Apte à organiser et à encadrer tous types d'activités liées à la descente de canyon avec tous types de publics.
Instructeur	Apte à organiser et à encadrer tous types d'activités liées à la descente de canyon avec tous types de publics. (manifestation, rassemblement, JTR, chantier).



Compétences des brevets POUR LES FORMATIONS

intitulé		Initiateur		Moniteur		instructeur	
		formation continue	stage	formation continue	stage	formation continue	stage
1	Découverte	apte	apte	apte	apte	apte	apte
2	UV Progression Autonome	apte	apte	apte	apte	apte	apte
3	UF Eau Vive en bassin	apte	apte	apte	apte	apte	apte
3	UF Techniques Verticales	apte	apte	apte	apte	apte	apte
3	UF grandes Verticales	apte		apte	apte	apte	apte
4	UF Terrain d'Aventure			apte	apte	apte	apte
4	UF Connaissance du Millieu			apte	apte	apte	apte
4	UF Eau Vive en canyon			apte	apte	apte	apte
4	UF Secours en canyon			apte	apte	apte	apte
5	UF Équipement de sites			apte	apte	apte	apte
5	UF Condition Hivernales			apte	apte	apte	apte

intitulé		stage uniquement	stage uniquement
stage recyclage		apte (1-2)	apte (1-2)
3 UV Test Techniques		apte (1)	apte (1)
3 stage initiateur		apte (1-2)	apte (1-2)
4 stage moniteur		co-encadrement (1-2)	apte (1-2)
5 stage instructeur			apte (1-2)

(1) : avec agrément de la CFC

(2) : sous couvert d'un professionnel habilité par la CFC !!!



Mon niveau DE FORMATION

intitulé de la formation	date d'obtention	nom et qualité du cadre habilité	signature du cadre
brevet d'instructeur			
brevet de moniteur			
brevet d'initiateur			
UF condition hivernales			
UF équipement de sites			
UF secours en canyon			
UF eau vive en canyon			
UF connaissance du milieu			
UF terrain d'aventure			
UF grandes verticales			
UF techniques verticales			
UF Eau Vive en bassin			
niveau autonome			



5

Cinquième partie DOCUMENTS UTILES

- liste du matériel60
- recommandations pour la pratique61
- la charte canyon attitude.....62
- la pharmacie de secours63
- conduite à tenir en cas d'accident.....64
- le code gestuel et sonore de communication65
- l'outil d'aide à la décision66
- cotation des canyons67
- conception du Passeport Formation68

NIVEAU AUTONOME

- Une combinaison deux pièces en Néoprène de 5 ou 5,5 mm.
- Chaussons Néoprène
- Chaussures adaptées à l'activité.
- Un casque adapté à l'activité.
- Un baudrier de canyon.
- Un descendeur en huit avec mousqueton à vis.
- Une paire de longues doubles, en corde dynamique 9 mm.
- Un sifflet adapté à l'activité.
- Un sac à dos adapté à l'activité.
- Quelques mousquetons à vis.
- Un bidon étanche contenant à minima :
 - une lampe frontale
 - une couverture de survie
 - des vivres de course
- Matériel de remontée sur corde efficace :
 - pédale
 - bloqueur de poing (shunt ou poignée)
 - bloqueur ventral (Croll) + sangle torse
- Un couteau imperdable, placé à portée de main et utilisable d'une seule main
- Un anneau de sangle dyneema fin (120 cm)

Liste du matériel INDIVIDUEL

EN PLUS A PARTIR DU NIVEAU AGUERRI ET INITIATEUR

- Un huit d'équipement avec sangle de sécurité.
- Un masque ou des lunettes de plongée.
- Un dispositif d'auto-assurance (shunt).
- Sac à corde.
- Protection de corde pour les frottements.
- Un valdôtain, sangles et mousquetons de travail supplémentaires.
- Une trousse de rééquipement avec à minima :
 - un marteau / tamponnoir / clef de serrage
 - des chevilles auto-foreuses et des pitons
 - un petit tuyau "soufflette"
 - des plaquettes avec vis
 - des maillons rapides et des maillons soudés
 - de la sangle et de la corde à couper
 - un crochet à lunule
- Un bidon étanche de secours contenant à minima :
 - une lampe frontale
 - deux couvertures de survie
 - des vivres de course
 - de quoi réaliser un point chaud
 - un téléphone portable
 - une pharmacie (voir UFES)
- Pour les canyons aquatiques : une corde de sécurité eau vive à lancer
- Pour les grandes courses difficiles :
 - un bidon étanche de secours supplémentaire contenant : un réchaud, des potages, barres énergétiques
 - vêtements de type coupe vent (K-Way) et gants néoprènes,

SE PREPARER

Se renseigner :

- sur le parcours : niveau de difficulté technique, engagement, dénivelé, horaires, y compris marche d'approche et retour en consultant les topos guides, les plaquettes d'informations, les organismes professionnels ou associatifs d'encadrement ;
- sur les échappatoires, routes, accès supplémentaires (carte IGN 1/25000) ;
- sur le moyen le plus rapide de déclencher les secours (voir UFES).

S'informer précisément :

- sur la nature du parcours et particulièrement dans les canyons aquatiques sur la présence de mouvements d'eau importants liés à une géomorphologie particulière (rappel, blocs siphonnants, marmites, drossages violents, galeries immergées...) ;
- sur le débit de l'eau (dépendant de la situation géographique, de l'altitude et de l'importance du bassin versant), et les temps de réponse en cas de précipitations en amont ;

Recommandations POUR LA PRATIQUE

- sur la météo (température, précipitations, risques d'orage...) ;
- sur la régulation artificielle des débits des cours d'eau : DANGER !...Beaucoup de systèmes de lâchers d'eau sont automatisés et donc imprévisibles ;
- respecter la réglementation locale ;
- prévenir une tierce personne de l'itinéraire choisi et de l'heure probable de retour ;
- ne jamais partir ou progresser seul : de préférence partir à trois personnes ;
- prendre une pharmacie et une photo du topo (car souvent on ne sait même pas sur quelle commune on se trouve s'il faut déclencher les secours) ;
- n'hésitez pas à renoncer si vous avez un doute sur la faisabilité de la descente.

PROGRESSER EN SECURITE

Rester groupé

- contrôler systématiquement les amarrages. Il est recommandé que l'amarrage comporte deux points d'ancrage reliés ;
- vérifiez la longueur des cordes et leur état. Placez des protections aux points de frottement ou utilisez des techniques qui permettent de déplacer les points de frottement ;
- ne sautez jamais dans les vasques sans en avoir vérifié la possibilité (profondeur, encombrement et mouvement d'eau...) ;
- restez très vigilant dans les progressions de marche, les glissades ou les désescalades ;
- utilisez des signaux clairs et convenus entre les membres du groupe ;
- nourrissez-vous et hydratez-vous régulièrement, emportez des boissons et des aliments énergétiques (important en cas d'attente forcée et pour lutter contre le refroidissement).





La charte CANYON ATTITUDE

Même si nous n'en avons pas toujours conscience, dans la nature, tout est relié. Ainsi, chaque attitude peut avoir un impact sur ce que nous croyons à l'extérieur, autour de nous. In fine, l'impact revient sur nous ! Sur Soi. Par cette charte, nous voulons faire en sorte que la Nature soit respectée en se rappelant que la Nature c'est nous aussi, si nous nous donnons la peine de nous affirmer en conscience et responsabilité.

Avant de décider de partir en canyon

- Je prends les informations sur l'organisation de la pratique (autorisations, dates et horaires de pratique, parkings, accès et retours, consignes particulières...).
- Je m'informe des conditions météorologiques et des éventuelles régulations du niveau d'eau.
- Je choisis un canyon adapté aux conditions, au niveau technique et au nombre des participants.
- J'adapte l'effectif du groupe à la fréquentation du canyon et à sa vulnérabilité (présence de gravières, tufs, faune, flore...).
- Je sais renoncer, ou j'ai prévu un plan B.
- Je suis attentif à l'impact de mes modes de déplacement, j'utilise le train, le covoiturage, ... et la marche à pied.
- J'évite les navettes, je préfère apprécier la randonnée.
- Je prépare mon sac à l'avance et m'équipe / déséquipe discrètement, en dehors des zones d'habitation. Je respecte les zones de parking.

En canyon

- Je respecte les propriétaires et tous les aménagements (clôtures, cultures, prises d'eau,...).
- Je respecte les autres « usagers » (animaux, pêcheurs, chasseurs, randonneurs, baigneurs, ...).
- J'utilise les sentiers prévus et j'évite de piétiner le lit de la rivière inutilement (sentier de bordure, nage, ...).
- Je reste discret et veille à ne pas déranger ou dégrader le milieu.
- Je veille à laisser le site propre :
- je ne laisse pas des débris ou des cordes ou des « mauvais » équipements en place.
- j'emène toujours un sac poubelle avec moi ... (ça peut servir).

De manière générale

- J'envisage les conséquences de mes propres actions.
- Je fais passer le message de Conscience et Respect.
- Je considère que les pratiquants de la descente de canyon ne sont pas des simples consommateurs d'activité et peuvent être des acteurs directs de la protection de l'environnement.
- J'achète en prenant conscience des modes de production vis-à-vis de l'environnement naturel et humain. J'utilise les filières de recyclage et pense à consommer des produits locaux.
- Je favorise, si possible, la communication avec les acteurs locaux pour un regard commun sur les sites de pratique.
- J'aime la nature et je sais que j'en fais partie.

NOUS N'HÉRITONS PAS DE LA TERRE DE NOS PARENTS, NOUS L'EMPRUNTONS À NOS ENFANTS



Pharmacie de SECOURS EN CANYON

Contenu conseillé :

- ✓ 2 fiches alertes + crayons (une restera avec la victime) ;
- ✓ couvertures de survie épaisses et fines ;
- ✓ ficelle et pinces à linge ;
- ✓ bougies à grosse mèche + briquet ;
- ✓ une attelle modelable ;
- ✓ une écharpe triangulaire pour les luxation de l'épaule et les fractures du bras ;
- ✓ une paire de gants en latex ;
- ✓ ciseaux à bout rond ;
- ✓ une pince à épiler (retrait épines et échardes) ;
- ✓ antiseptique en dosettes ;
- ✓ compresses stériles non-adhérentes ;
- ✓ un rouleau de sparadrap large ;
- ✓ de l'élastoplaste (pour strap ou fixer l'attelle) ;
- ✓ bandes auto-adhésive type Cohéban* ;
- ✓ une agrapheuse pour la suture d'une plaie, à n'utiliser que sur les plaies dont le saignement ne peut être stoppé autrement ou dans le cas où la plaie ne pourra pas être suturée par les secours dans les 6 heures qui suivent. Les stéril-strip peuvent être une alternative, mais leur efficacité dans l'eau est limité ;
- ✓ vos médicaments personnels si vous en avez ou ceux des personnes que vous accompagnez ;
- ✓ antidouleur : du Paracétamol 1000, Imodium ou Codoliprane. Proposer le traitement, ne pas l'imposer. On n'utilisera que des médicaments dont on connaît bien les indications, les contre-indications et la posologie. Se

méfier des allergies et des intolérances.

Complément utile :

- ✓ lampe frontale ;
- ✓ plusieurs barres de céréales ;
- ✓ réchaud léger + gamelle, soupes en poudre (apport de sel pour corriger la déshydratation), thé, sucre ;
- ✓ quelques comprimés pour la désinfection de l'eau (hydroclonazone / micropur Forte / aquatabs + filtre à café).

Dans les zones particulièrement fraîches :

- ✓ des chaufferettes ;
- ✓ des aliments supra-énergétiques.

A noter : dans le cas d'une course particulièrement engagée (descente de plusieurs jours, expé, pays dont les secours montagne sont peu développés,...), il convient de compléter sa phar-



Confection des bougies à mèche textile voir l'article : «bougie-astucieuse» sur : cfc-ffcam.fr
rubrique : astuces



Conduite à tenir EN CAS D'ACCIDENT

Mise en sécurité

- Éviter le suraccident.
- Mettre la victime hors de danger, la sortir de l'eau (faire un premier bilan dans l'eau pour voir si la colonne n'est pas touchée et détecter les éventuelles fractures, afin d'adapter la méthode de déplacement).
- Si la victime ne respire plus, libérer les voies aréiennes et tenter de la réanimer.
- Si elle respire, la transporter si possible à l'abri des embruns, des courants d'air, dans une zone dégagée pour faciliter les secours.
- Une fois la victime "installée": refaire un bilan complet et remplir les fiches d'alerte. Ce bilan est très important surtout si on ne peut pas donner l'alerte sur place car on risque de ne pas avoir les éléments pour répondre aux secours qui devront adapter leur intervention en fonction de la victime. Il est important d'installer la victime confortablement afin de limiter ses souffrances pendant l'attente et donc éviter la dégradation de son état.
- Apporter les premiers soins (stopper l'hémorragie, immobiliser les fractures....).
- Si la victime est inconsciente et respire, placer la en position latérale de sécurité.
- Ne jamais faire boire une personne inanimée.

Réchauffement

- Faire un point chaud avec une couverture de survie épaisse sous laquelle on allumera une bougie ou un réchaud (tortue).
- Ne pas enlever la combinaison sauf si on dispose de vêtements secs et si l'attente doit être longue.
- Utiliser des chauffeuses mais attention, elles ne doivent pas être placées à même la peau.
- Ne pas réchauffer directement la victime en la frictionnant.

Mettre le groupe en sécurité

- Ne jamais laisser le blessé seul.
- Soit attendre le secours soit continuer la descente ou s'échapper selon la topographie du canyon, le nombre et la compétence des participants.

Donner l'alerte

- Établir deux fiches d'alertes (ou photo)
 - nombre de victimes
 - noms, prénoms, âges
 - lieu précis et circonstances de l'accident.
- Préciser l'état du blessé
 - répond-il aux questions ?
 - réagit-il aux stimulations ?
 - respire-il : fréquence, amplitude, régularité
 - plaintes, douleurs, intensité, localisation.
- Laisser la personne la plus compétente auprès de la victime pour le suivi.
- Si le téléphone portable ne passe pas former une équipe qui part déclencher les secours avec une fiche d'alerte. Eviter en priorité le sur-accident. Prenez les clés d'une voiture. Téléphoner au 112 ou directement aux secours compétents si on à le numéro.

En cas de secours par hélicoptère

- Dégager l'aire d'intervention.
- Fixer le matériel, ranger les couvertures.
- Signaler sa position, signaux visuels.
- Se conformer aux consignes de l'équipage.
- Se protéger les yeux et ceux du blessé.

Toujours faire une déclaration d'accident

- Statistiques, assurances.

Le code GESTUEL ET SONORE



(de loin) STOP (de près)



DEBRAYER



COUPER



VITE



DEPLACEZ VOUS
de ce côté



VENEZ
vers moi



MONTER



DESCENDEZ



LONGEZ VOUS
mimer le mousquetonnage



LA CORDE



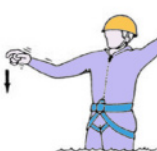
assurance
en boucle



AVALE
monte la corde



DU MOU
descends la corde



SAUT
OK



NE PAS
SAUTER



DANGER
localisation



DETRESSE AQUATIQUE
frapper l'eau avec le
plat de la main



ÇA
GLISSE



TOBOGGAN



LIBRE



nous avons
besoin d'aide



nous n'avons pas
besoin d'aide



Outil d'aide À LA DÉCISION

Cet outil a été conçu pour inciter tous les pratiquants (du débutant au diplômé) à prendre du recul et s'obliger à se poser un certain nombre de questions, afin de ne pas être victime des circonstances et du jusqu'aboutisme. Le but est de prendre davantage conscience des risques et de savoir renoncer !

1. Conditions générales préalables défavorables :

- Période de fonte des neiges - 60
- Période pluvieuse ou précipitations au cours des 3 derniers jours :
 - Fortes pluies - 70
 - Pluies modérées - 50
- **Prévisions météo :**
 - fortes pluies ou orage - 200
 - averses - 100
- Terrain imperméable ou saturé en humidité - 90
- Importance du bassin versant : mettre un chiffre entre 0 et -120, si je ne sais pas évaluer mettre - 120

2. Conditions du jour :

- Le niveau d'eau est manifestement élevé (bien au dessus de la normale) ou je ne sais pas l'évaluer - 150
- Précipitations :
 - Forte pluie ou tendance orageuse - 300
 - Temps pluvieux - 150
- Engagement du canyon :
 - Canyon coté V ou VI en engagement - 120
 - Canyon coté IV en engagement - 90
 - Canyon coté III en engagement - 20

3. Participants :

- Nombre de participants :
 - Groupe → 8 - 90
 - Groupe compris entre 5 et 8 - 70
 - Groupe ← 3 - 40
- Présence d'équipier(s) non autonome(s) techniquement - 50
- Présence d'équipier(s) à faible condition physique ou en état de fatigue - 50
- Absence de leader expérimenté (ayant suivi une formation fédérale ou professionnelle dédiée à l'encadrement en tout type de canyon) - 150
- Manque de prise d'information sur les conditions préalables et/ou la topographie - 150
- Le leader n'a jamais parcouru le canyon et /ou il ne connaît pas les échappatoires - 90

4. Connaissances et aspects psycho-comportementaux :

- Des éléments "extérieurs" (long déplacement, investissement financier, absence de solution de remplacement, jusqu'aboutisme, besoin de reconnaissance...) rendent difficile la décision de renoncer au projet initial - 90

TOTAL rouge : -



Outil d'aide À LA DÉCISION (suite)

5. Conditions favorables :

- Beau temps anticyclonique, météo optimiste+ 50
- Canyon à difficultés aquatiques habituellement = 4+ 30
- Canyon à difficultés aquatiques habituellement ≤ 3 + 60
- Canyon coté I ou II en engagement+ 50
- Groupe compris entre 3 et 4+ 20

6. Compétences favorables :

- Présence de participant(s) expérimenté(s) (ayant suivi une formation fédérale ou professionnelle)+ 50
- Présence d'un cadre fédéral ou professionnel formé pour l'encadrement dans tout type de canyon+ 70
- Le leader connaît bien le canyon avec échappatoires et points particuliers+ 50
- Le leader ou les participants connaissent bien et appliquent les règles de sécurité*+ 70
- Les équipements individuels et collectifs sont irréfutables+ 30
- Le choix du canyon est bien adapté aux conditions et au niveau des participants+ 50
- Les participants sont prêts à re-décider et renoncer au projet initial+ 40

TOTAL vert :+

Notice :

Se poser chacune des questions, en cas de réponse appropriée, prenez en compte le chiffre correspondant. Cumuler successivement les chiffres des réponses correspondantes et additionner ces chiffres. Faire le total rouge des chiffres négatifs auquel vous additionnez le total vert.

Total rouge + total vert
 ≥ 0

la situation semble acceptable, mais toujours se méfier du parcours en utilisant toute la sécurité, le discernement et les recommandations d'usage.

Total rouge + total vert
compris entre 0 et - 300

la situation semble délicate, le risque commence à être important, seul un niveau d'expertise important peut permettre un engagement.

Total rouge + total vert
 $\leq - 300$

la situation est délicate, le risque semble trop élevé, il vaut mieux renoncer !

Respectez bien les règles de sécurité. Cet outil n'est qu'un outil, il ne vous exonère pas, bien au contraire, de faire preuve de tout le discernement nécessaire à la pratique du canyonisme. N'appliquez pas « mécaniquement », réfléchissez bien !

Cotation DES CANYONS

La cotation vaut pour un débit moyen ou ordinaire, en période habituelle de pratique, donc à niveau relativement bas, sans être forcément à l'étiage. Elle est calibrée pour un groupe de 5 personnes, en situation de découverte du canyon (à vue) et dont le niveau de pratique est en adéquation avec le niveau technique du canyon. Elle s'entend pour une pratique habituelle et raisonnée, dans un souci de sécurité et d'efficacité des déplacements (une recherche personnelle d'augmentation de difficulté ne rajoutera rien à la cotation initiale).

Les canyons sont cotés de la manière suivante :

- La lettre V suivie d'un chiffre arabe de 1 à 7 (l'échelle restant ouverte vers le haut) pour la difficulté dans le caractère vertical.
- La lettre a suivie d'un chiffre arabe de 1 à 7 (l'échelle restant ouverte vers le haut) pour la difficulté dans le caractère aquatique.
- Un chiffre romain pour l'engagement et l'envergure : de I à VI (l'échelle restant ouverte vers le haut).

Nous avons donc, par exemple des canyons cotes v2 a3 III, ou v5 a6 V, ou v4 a5 III ... (par simplification, nous pourrions ensuite omettre les lettres et nous contenter d'utiliser les 2 chiffres arabes et le chiffre romain : 2.3.III, 5.6.V ou 4.5.III ...)

Un seul des critères suivants, par colonne, détermine l'appartenance à une catégorie de difficulté. Sur un itinéraire, le fait d'éviter un obstacle ou d'aménager une technique spécifique (rappel guidé ...) peut entraîner une cotation inférieure. Les sauts sont, d'une manière générale, considérés comme facultatifs.

Attention, ces temps de référence doivent donc être pondérés en fonction du profil effectif du groupe. Conformément aux consignes fédérales de sécurité, le pratiquant doit toujours faire preuve de discernement et se rappeler que l'environnement du canyoning peut être changeant. Certaines crues, notamment, peuvent modifier considérablement la morphologie d'un canyon, au point d'en changer la cotation initiale. Sous estimer ces données est une prise de risque supplémentaire.





DIFFICULTE	v : Caractere Vertical	a : Caractere Aquatique
1 Tres Facile	Pas de rappel, corde normalement inutile pour la progression. Pas de passage d'escalade/desescalade.	Absence d'eau ou marche en eau calme. Nage facultative.
2 Facile	Presence de rappel(s) d'accès et d'exécution facile, inf. ou egal a 10 m. Passage d'escalade/desescalade facile et peu expose.	Nage ne dépassant pas 10 m de longueur en eau calme. Saut d'exécution simple inf. a 3 m. Toboggan court ou a faible pente.
3 Peu difficile	Verticales a faible debit. Reception en vasque avec nage en eau calme. Presence de rappels d'accès et d'exécution simple, inf. ou egal a 30 m, separees, au minimum, par des paliers permettant le regroupement. Pose de main courante simple. « Marche » technique qui necessite une attention particuliere (pose des appuis precis) et une recherche d'itineraire sur terrain pouvant etre glissant ou instable ou accidenté ou encombre ou dans l'eau. Passages d'escalade/desescalade [jusqu'au 3c], peu exposes, pouvant necessiter l'usage d'une corde.	Nage ne dépassant pas 30 m en eau calme Progression en courant faible. Saut d'exécution simple de 3 a 5 m. Toboggan long ou a pente moyenne.
4 Assez difficile	Verticales de debit faible a moyen pouvant commencer a poser des problemes de desequilibre ou de blocage. Rappel (s) d'accès difficile et/ou rappels(s) sup. a 30 m. Enchaînement de rappels en paroi avec relais confortables. Gestion des frottements necessaire. Pose de main courante delicate, rappel ou bas du rappel non visible du depart, reception en vasque avec mouvements d'eau. Passages d'escalade / desescalade jusqu'au 4c ou A0, exposes et/ou necessitant l'usage des techniques d'assurage et de progression.	Immersion prolongee entrainant une perte calorifique assez importante. Courant moyen. Saut d'exécution simple de 5 a 8 m. Saut avec difficulté d'appel, de trajectoire ou de reception inf. a 5 m. Siphon large de moins d'1m de longueur et/ou profondeur. Grand toboggan ou a forte pente.
5 Difficile	Verticales de debit moyen a fort, franchissement difficile necessitant une gestion de la trajectoire et/ou de l'équilibre, Enchaînement de rappels en paroi avec relais aeriens, Franchissement de vasque durant la descente. Support glissant ou presence d'obstacle. Desinstallation de la corde difficile (en position de nage). Passages d'escalade / desescalade exposes, jusqu'au 5c ou A1 .	Immersion prolongee en eau froide entrainant une perte calorifique importante. Progression en courant assez fort, pouvant perturber les trajectoires de nage, les bacs, les arrêts ou les reprises de courant. Difficultes obligatoires liees a des phenomenes d'eau vive ponctuels (tourbillons, rappels, drossages ...) pouvant entrainer un blocage ponctuel du canyioniste. Saut d'exécution simple de 8 a 10 m. Saut avec difficulté d'appel, de trajectoire ou de reception de 5 a 8 m. Siphon large et jusqu'a 2 m de longueur et/ou profondeur.
6 Très difficile Exposé	Verticales de debit fort a tres fort. Cascade consistante. Franchissement tres difficile, necessitant la gestion efficace de la trajectoire et/ou de l'équilibre. Installation de relais difficile : mise en place delicate d'amarrage naturel (bloc coincide, ...). Accès au depart du rappel difficile (installation de main courante tres delicate ...). Passage d'escalade / desescalade expose, jusqu'au 6a ou A2. Support tres glissant ou instable. Vasque d'arrivee fortement emulsionnee.	Progression en courant fort rendant les trajectoires de nage, les bacs, les arrêts ou les reprises de courant difficiles a executer. Mouvements d'eau bien marques [drossages, contre courant, rappels, vagues, tourbillons ...] pouvant entrainer un blocage assez prolonge du canyioniste. Saut d'exécution simple de 10 a 14 m. Saut avec difficulté d'appel, de trajectoire ou de reception de 8 a 10 m. Siphon large jusqu'a 3 m de profondeur et/ou de longueur. Siphon technique jusqu'a 1 m maxi avec courant eventuel ou cheminement.
7 Extrêmement difficile Très Exposé	Verticales de debit tres fort a extremement fort. Cascade tres consistante. Franchissement extremement difficile necessitant l'anticipation et la gestion specifique de la corde, de la trajectoire, de l'équilibre, des appuis et du rythme. Passages d'escalade / desescalade exposes, au- dessus de 6a ou A2. Visibilité limitee et obstacles frequents. Passage possible en fin de rappel ou en cours de rappel dans une (des) vasque(s) avec mouvements d'eau puissants. Controle de la respiration : passage(s) en apnee.	Progression en courant tres fort rendant les trajectoires de nage, les bacs, les arrêts ou les reprises de courant extremement difficiles a executer. Mouvements d'eau violents [drossages, contre courant, rappels, vagues, tourbillons ...] pouvant entrainer un blocage prolonge du canyioniste. Saut d'exécution simple de plus de 14 m Saut avec difficulté d'appel, de trajectoire ou de reception de plus de 10 m. Siphon de plus de 3m de longueur et/ou profondeur. Siphon technique et engage de plus de 1m avec courant ou cheminement ou sans visibilité.

ENGAGEMENT ENVERGURE	CRITERES
I	Possibilité de se mettre hors crue facilement et rapidement. Echappatoires faciles présentes sur toutes les portions du parcours. Temps de parcours du canyon [approche, descente, retour] inférieur à 2 heures.
II	Possibilité de se mettre hors crue en 1/4 heure de progression maxi. Echappatoire(s) en 1/2 heure de progression maxi. Temps de parcours du canyon [approche, descente, retour] entre 2 et 4 heures.
III	Possibilité de se mettre hors crue en 1/2 heure de progression maxi. Echappatoire(s) en 1 heure de progression maxi. Temps de parcours du canyon [approche, descente, retour] entre 4 et 8 heures.
IV	Possibilité de se mettre hors crue en 1 heure de progression maxi. Echappatoire(s) en 2 heures de progression maxi. Temps de parcours du canyon [approche, descente, retour] entre 8 heures et 1 jour.
V	Possibilité de se mettre hors crue en 2 heures de progression maxi. Echappatoire(s) en 4 heures de progression maxi. Temps de parcours du canyon [approche, descente, retour] entre 1 et 2 jours.
VI	La possibilité de se mettre hors crue peut demander plus de 2 heures de progression. Echappatoire(s) le temps nécessaire pour s'échapper est supérieur à 4 heures de progression. Temps de parcours du canyon [approche, descente, retour] supérieur à 2 jours.





Conception DU PASSEPORT FORMATION

Conception /Rédaction

Olivier GOLA

Crédits photos

Olivier GOLA

Relecture

François TOURNOUX
Mathilde HAUSER
Cécile SCHAFFNER,
Loïc SURGET
Gilbert DJURAKDJIAN
Mayeul KAUFFMANN.

Version

5 octobre 2019 (Projet)

Éditeur

Olivier GOLA

Maquette réalisée avec la contribution
des bénévoles de la
Commission Fédérale Canyon de la FFCAM.
Document officiel,
(logo et éléments graphiques à venir).

Copyright © GOLA Olivier tous droits réservés

